

PER
P-79

**prêtres
et
laïcs**

DÉCEMBRE 1973
VOL. XXIII

10

DOSSIER

Rupture et continuité dans l'Eglise

prêtres et laïcs

REVUE DE PASTORALE POUR LE MONDE OUVRIER

Comité de rédaction

Jacques Lemay, o.m.i., directeur

Hubert Coutu (J.O.C.), Lorenzo Lortie (M.T.C.)

Claude Lefebvre (C.P.M.O.)

Paul-Emile Charland, o.m.i., secrétaire à la rédaction

Relations extérieures

Mlle Claudette Côté

Abonnement: \$5.00 pour un an; \$9.00 pour deux ans;

Adresse: 1201, rue Visitation, Montréal 133, Qué. Canada

Téléphone: (514) 524-1188

Courrier de la deuxième classe — Enregistrement n° 0220.

"Frais de port garantis si non-livrabable".

Imprimerie Notre-Dame (O.M.I.), Richelieu, Qué.

sommaire

Décembre 1973 — Vol. XXIII

ÉDITORIAL

Ruptures et continuité

Rémi Parent 586

• DOSSIER

1 — Occupation des Services sociaux St-Henri

Michel Bouchard 589

Réflexions sur l'événement: Le chrétien et les conflits

Le groupe de travail 596

2 — La fermeture de l'église Ste-Cunégonde

Guy Bouillé 599

Réflexions théologiques: Le Sens de la vie ecclésiale

Rémi Parent 609

3 — Mon renvoi de la paroisse St-Jean-Baptiste

André Gadbois 616

Réflexions sur l'événement: Une société in-contestable

Le groupe de travail 619

Réflexions théologiques: Deux manières de vivre l'Eglise

Rémi Parent 621

4 — Huit ans d'histoire d'Eglise à la Pointe St-Charles

Claude Julien 626

5 — L'avortement d'un nouveau St-Jacques

J.-Gérard Bouchard 635

TABLE DES AUTEURS

655

TABLE ANALYTIQUE

659

Ruptures et continuité

"Il est temps que l'institution se laisse instruire par les **TEMOINS EN LIBERTE**. Peut-être apprendra-t-elle avec eux comment réaménager le magistère et le baptistère, le sacerdoce et la communauté d'une façon plus évangélique et plus féconde. Le second souffle appartient aux témoins, après l'essoufflement des prédicateurs"¹.

On s'est plu à reconnaître que la Commission Dumont a été, pour les chrétiens québécois, l'occasion d'une immense prise de parole collective. Mais cette prise de parole doit fuir les "déclarations d'intention" que n'authentifie pas le vécu concret: elle ne doit pas devenir l'apanage de nouveaux "prédicateurs" qui auront vite le souffle court si leur agir n'appuie pas leur dire, s'ils "disent mais ne font pas"... Prendre la parole est un acte compromettant, pour peu qu'on ait le goût de dépasser les récriminations réactionnaires et de se mettre au service des hommes qu'il faut travailler effectivement à libérer. Seuls les "témoins en liberté", dont la vie est garante de ce qu'ils essaient d'annoncer, peuvent sans vergogne accomplir un acte aussi grave que la prise de parole.

Les dossiers qu'on va lire ne sont que l'expression écrite d'événements vécus par des témoins de la foi chrétienne. Des personnes ont pris suffisamment au sérieux le Christ et le monde pour travailler à ce que ceux-ci se révèlent mutuellement en des engagements concrets, tout près de la vie et des enjeux immédiats. On portera, sur ces textes, le jugement qu'on voudra. Mais on ne peut enlever aux auteurs le désir d'une foi qui morde, ni le goût d'un humain qui devienne réellement sacrement de l'amour du Christ. D'où l'aspect "tranchant" de leur prise de parole, cette sorte de déchirure qui ne renvoie que lointainement à la fulgurance incisive de la Parole faite chair...

¹ J. GRAND'MAISON, *La seconde évangélisation*, t. I, Fides, 1973, p. 22.

Ruptures

Ce qui frappe, dès le premier abord, ce sont les ruptures qui caractérisent toute prise de parole un peu vigoureuse. "N'allez pas croire que je sois venu apporter la paix sur la terre; je ne suis pas venu apporter la paix, mais bien le glaive" (Mt 10, 34). Le Christ ne promet pas cette paix facile dont nous nous plaçons tous à rêver et qui éviterait les tensions, les conflits, le difficile labeur du discernement et de la décision. A Saint-Henri, on ne peut réformer les services sociaux sans exiger la démission de la directrice. Dans la communauté paroissiale de Saint-Jean-Baptiste, deux groupes s'affirment qui prônent la justesse de leurs revendications respectives, le vicaire entre en conflit avec le curé et bientôt avec l'archevêché. La désaffectation de l'église de Ste-Cunégonde divise les paroissiens; elle provoque un affrontement entre la communauté paroissiale et les autorités diocésaines; elle révèle des politiques différentes selon les divers paliers d'organisation du service ministériel.

La créativité qui veut s'exprimer à St-Jacques bouscule une planification pastorale qui prône la mise sur pied de communautés vivantes, mais entend bien endiguer cette vie dans des cadres définis, mesurables, sur lesquels on pourra toujours garder le contrôle. L'Eglise qui est à la Pointe St-Charles, enfin, progresse à la mesure des chocs avec lesquels elle essaie de ne pas tricher: choc d'une déchristianisation qui force à sortir des terrains "conquis", choc des drames humains qui accule l'Eglise à redevenir servante de l'homme, choc des combats pour une justice sociale qui ne soit pas que rêve aliénant. Dans les cinq cas, le glaive tranche sans qu'on soit absolument convaincu, au moment où il tombe, qu'il frappe au bon endroit et qu'il ne fait pas mourir ce qui mériterait de vivre.

Nous ne sommes guère habitués, dans nos milieux ecclésiaux, à une telle ambiguïté de l'agir. Une certaine conception de l'unité ne permettait pas que surgissent les tensions et les conflits. Toute prise de position un peu vivace et cohérente était vite taxée d'insubordination; on sommait les entêtés de rejoindre les rangs de la conformité, ou des tactiques plus ou moins subtiles avaient vite fait de les marginaliser. Toujours la recherche de cette paix qui, loin de révéler l'intervention "dérangeante" et à chaque fois surprenante de l'Esprit (il souffle où il veut...), enfermaient la vie dans le calme désolant d'un tombeau. Les choses ont-elles changé? Du moins sommes-nous en train d'apprendre, ici et là, qu'on ne peut prétendre croire au Christ si on n'a pas le goût

de lui donner existence au cœur des défis décisifs que l'homme doit affronter; qu'une telle responsabilité exige qu'on se branche sur des choix précis; et qu'est engagée, par là même, une lutte dont il faut bien admettre qu'elle vise une véritable "prise de pouvoir". Semblable logique est inévitable, dès lors que meurent les rêves et que naît le goût de faire exister, pour les hommes que nous sommes, l'amour que nous accueillons dans la foi.

Continuité

Les nécessaires ruptures font naître la peur, et c'est compréhensible. Peur qu'on ne s'achemine vers la dispersion, et qu'éclate ce témoignage d'unité qui reste la grande mission des chrétiens. Il serait sot, en effet, de penser que les ruptures vont magiquement faire grandir l'unité: elles peuvent tout aussi bien engendrer la division.

Céder à cette peur, cependant, ce serait refuser le défi que les ruptures nous proposent. Car celles-ci nous apprennent que l'unité chrétienne n'est pas-encore parfaitement réalisée selon les lois de notre monde humain, et que nous avons la lourde tâche de la construire jour après jour. En d'autres mots: nul ne peut prétendre définir l'unité, se faire le gardien des frontières qu'il aura lui-même tracées, et s'arroger péremptoirement le droit d'annexer ou d'excommunier ceux qui répudent ou non à sa définition. Les gardiens de toutes les orthodoxies nient, dans la pratique, cette vérité chrétienne fondamentale: notre unité est une unité de foi, et personne d'autre que le Seigneur ressuscité n'en connaît la mesure.

L'assurance que nous avons (elle nous vient en toute "grâce"!), c'est que l'Esprit se fait fidèlement présent aux entreprises humaines qui veulent donner chair à l'unité que nous croyons. Là où quelqu'un se dépense pour que l'amour naisse et grandisse, le Seigneur garantit mystérieusement sa présence. Nous sommes strictement responsables de l'Esprit, et nous en sommes responsables par notre façon de vivre humainement l'amour que nous accueillons dans la foi. Les "témoins" portent l'Esprit d'âge en âge. Ce sont eux qui, dans les ruptures mêmes, écrivent la merveilleuse continuité d'un Amour qui est venu habiter notre terre pour ne plus jamais la désertier. Ils font l'histoire de la foi. Mais ils sont aussi les relais d'une Espérance qui refuse la démission et dégage sans cesse de nouveaux horizons. S'ils nous disent la présence du Seigneur, c'est pour nous révéler qu'il est toujours devant...

Rémi PARENT

Occupation des Services Sociaux Saint-Henri

Michel BOUCHARD, ptre

Le 16 mai 1972, les citoyens de la paroisse St-Henri tenaient une assemblée qui avait pour but de mettre sur pied un comité consultatif dont la tâche serait de susciter une plus grande participation à l'administration de l'agence. Ce fut le début de l'orage. Une pluie d'accusations étaient dirigées vers la directrice des services sociaux. On lui reprochait:

- de bloquer systématiquement la plupart des initiatives apportées par les citoyens;
- de ne pas collaborer avec les organismes populaires ou communautaires du quartier;
- une certaine incompréhension et rigidité envers les employés de l'agence;
- l'absence de véritable conseil d'administration.

La lettre du 26 novembre 1972 envoyée au ministère des Affaires sociales par le personnel résume en ces mots la controverse:

"... l'identification du malaise était devenue plus précise. De façon explicite, il s'agit d'un mode de comportement, d'attitudes, d'une façon d'agir de la part de la directrice qui contribue à entretenir un sentiment d'insécurité et la zizanie parmi son personnel."

Finalement on exige en bloc et de façon non négociable la démission de la directrice: c'est le début de l'occupation des Services Sociaux de St-Henri.

1. Le conflit

Déroutement

Ce renvoi de la directrice fut endossé par le personnel de l'agence: (25/28 votant pour la démission de la directrice), et par l'assemblée générale des citoyens, tenue le 17 mai, alors que plus de 200 personnes étaient venues appuyer le geste de la veille. Durant cette assemblée, les citoyens ont élu un comité de 9 citoyens chargés de négocier avec le gouvernement un nouveau statut pour l'agence et un nouveau mode de direction. Ce comité devait aussi se rendre responsable de la stratégie à prendre durant cette occupation et assurer la bonne marche des services sociaux. Ce comité avait été élu comme conseil d'administration, mais il est devenu officiellement le comité directeur des S.S.S.H., sur lequel j'ai été élu.

Durant toute la semaine, ce fut l'occupation des Services sociaux par les citoyens. Tout se déroula dans l'ordre, même que l'agence continuait d'offrir ses services à la population. L'occupation devait continuer tant et aussi longtemps que le Ministère ne nous aurait pas assurés que la directrice avait officiellement résigné son poste.

Dans un sens ce fut une grande victoire pour les citoyens, c'était une prise en charge de leurs services sociaux. Le principe, "Vers un plus grand pouvoir aux citoyens", commençait à se concrétiser. Cette responsabilité commune et solidaire des citoyens nous plaçait en rapport de force face au gouvernement. Cependant il nous a fallu accepter l'affiliation de nos services sociaux à la Société de Service Social aux Familles (S.S.S.F.), ce qui fut mal reçu par le comité de négociation: parce que le Ministère a pris une décision unilatérale, sans nous consulter alors que nous étions en négociation avec lui. Il ne nous restait pas d'autre choix que d'accepter; ce qui nous dorait la pilule, c'était la nomination de Léo Cormier au poste de nouveau directeur intérimaire des S.S.S.H. Connaissant Léo Cormier, sachant son souci de respecter les besoins véritables de la population, nous étions virtuellement assurés tout au moins de négocier avec lui des modalités nouvelles de participation à l'élaboration du programme et des structures décisionnelles des S.S.S.H., lesquelles tiendraient compte des besoins des citoyens, ceci permettant d'assurer un meilleur développement de la personne humaine.

Aboutissement

Depuis ce temps, le travail des neuf citoyens s'est concrétisé comme comité directeur; ils poursuivent l'objectif d'une plus grande sensibilisation de la population face à sa possibilité de faire connaître ses véritables besoins pour obtenir des services adéquats. Tout cela nous a conduits vers un congrès des citoyens du quartier où plus de 600 personnes y participèrent activement, formulant plusieurs propositions, qui furent soumises à l'assemblée, votées et acheminées vers des comités de réalisation qui les travaillent actuellement.

Cet événement aux S.S.S.H. nous a amenés à nous organiser et à nous solidariser afin de mieux recevoir le futur Centre local des Services Communautaires (C.L.S.C.). Une vaste campagne d'information se fait en vue de faire connaître aux gens le C.L.S.C.

Un fait me paraît évident à travers cette historique occupation et ses conséquences: c'est le rôle de leadership qu'a joué le comité directeur. Il fut une cellule dynamique incitant les gens à participer davantage: ce réveil des gens se fit par l'information plus fréquente, par la convocation d'assemblées générales, par le travail en comité et par la réalisation du congrès. Le Comité directeur était à l'affût d'information reçue du Ministère quant au C.L.S.C. Ce rôle a poussé le comité à démissionner en bloc pour faire place à un conseil d'administration provisoire du futur C.L.S.C. Cette démission positive avait pour but, face au gouvernement, de donner à la population de St-Henri des interlocuteurs valables pour mettre sur pied le C.L.S.C., compte tenu du mandat reçu de la population.

Le Conseil d'administration provisoire, au sein duquel il y a une majorité de citoyens, existe depuis plus d'un mois. Le principe d'avoir la majorité de citoyens au sein du Conseil est prôné pour respecter la représentativité de la population locale; puisque le bill 65 veut que les citoyens participent à l'administration de ses services, il faut en prendre les moyens. Les citoyens, à juste titre, veulent éviter une certaine détermination imposée d'en-haut (i.e. par le Ministère), ce qui pourrait fausser l'orientation d'un C.L.S.C. face à une population donnée.

2. Sens de l'événement

Le fond de tout cet événement tournant, c'est le désir ardent d'avoir des services qui répondent aux besoins véritables des gens. Ce désir

a voulu se concrétiser dans la prise de responsabilité des citoyens et par une soif plus grande de participation quant à la programmation des services, en un mot, donner plus de pouvoir aux citoyens.

Les lignes de force en présence

Pour mieux illustrer ces lignes de force, j'ai essayé de les identifier à travers des groupes de personnes. En résumé, on peut dire qu'il y a deux forces opposées: 1) *d'une part*, celle du pouvoir en place: identifiée à "l'establishment" unidirectionnel représenté par la directrice; 2) *d'autre part*, celle qui se manifeste chez les citoyens, de vouloir participer aux décisions qui les concernent.

1 — *Le pouvoir en place*

La force du pouvoir en place s'incarnait dans la directrice et ses quelques collaborateurs immédiats. A ce pouvoir en place s'allie le silence ou la complicité du système gouvernemental. Cette autorité est, très souvent, appuyée par un groupe de possédants (petits bourgeois), qui sont du côté du pouvoir par sécurité personnelle dans des situations de contestation. Ils craignent de perdre les biens qu'ils ont amassés durement, au profit de la masse, qu'ils jugent composée de chômeurs, d'assistés sociaux et de révolutionnaires. Cette classe, en général, n'a pas accepté le départ provoqué de la directrice et qualifie le geste des citoyens d'agitation malsaine soulevée par des radicaux, des communistes ou maoïstes, révolutionnaires ou agitateurs.

Il y a évidemment les éternels indifférents qui, lorsqu'ils osent se prononcer, penchent lâchement du côté du pouvoir, car c'est moins compromettant et cela n'exige pas de participation: "pensez pour moi... décidez pour moi..." "La directrice sait ce qu'elle fait; de toute façon, je n'utilise pas ces services...", voilà le genre de réflexions qu'on entend.

2 — *Le pouvoir des citoyens*

La force opposée à la précédente est donc celle de la revendication des citoyens à participer aux choses qui les concernent. En somme, les citoyens réclament de prendre leurs responsabilités pour obtenir les services dont ils ont besoin. A l'intérieur de cette ligne de force, il y a différentes tendances quant au mode d'agir pour parvenir à la fin voulue.

Les radicaux qui veulent tout changer au risque de bousculer irrespectueusement les citoyens qui désirent participer, mais à qui il reste des étapes à franchir. Changer le système sans tenir compte des citoyens, c'est installer un autre système sans plus de démocratie.

Très souvent des citoyens manifestaient leur crainte envers ces radicaux et cela freinait l'élan des citoyens vers plus de participation. Chose aussi vérifiable, les têtes pensantes de cette extrême gauche sont assez souvent des personnes extérieures au quartier, ou ne s'y installant que pour un certain temps, le temps d'y mettre le trouble, diront certains citoyens. Ou bien ces gens doivent se modérer et respecter la démarche des citoyens sensibilisés, ou bien ils sont rejetés et font s'écrouler tout effort commun et solidaire des citoyens honnêtes et sincères qui veulent changer le système, mais qui veulent aussi le remplacer par quelque chose de plus valable.

L'autre faction de ceux qui veulent le changement se compose de citoyens qui, de peine et misère, ont cheminé lentement mais sûrement vers une mentalité de participant. Ayant vécu cette expérience de l'engagement progressif, ils savent et veulent respecter ceux qui avancent difficilement, c'est une conversion exigeante pour beaucoup de citoyens. Ces citoyens regroupés sont très souvent animés par un groupe de personnes qui analysent rapidement les situations et peuvent les éclairer dans un esprit de leadership de groupe. C'est, à mon avis, une attitude plus respectueuse des citoyens et la plus sûre, parce que plus on avance dans l'action, plus on cherche à remplacer adéquatement ce qui est contesté. C'est une façon de remettre le pouvoir aux citoyens, voilà pourquoi il faut les sensibiliser, les animer pour qu'ils prennent leurs responsabilités. Le changement vrai n'est possible que lorsque le peuple s'est converti à la mentalité qu'il est le détenteur premier du pouvoir.

Les valeurs en jeu

La plus grande valeur en jeu, c'est la *libération* de l'homme qui se réalise dans la *participation* responsable à un niveau important du pouvoir. Les gens veulent rétrécir le fossé qui existe entre le vécu et le souhaité. Ce fossé sera moins grand en autant que les hommes atteindront graduellement un développement épanouissant de la personne. La meilleure revalorisation de l'homme se fait quand il prend conscience qu'il participe vraiment à établir une société plus juste et plus humaine.

La *solidarité* des citoyens fut assez forte pour atteindre un double but: la démission de la directrice et obtenir un certain pouvoir de consultation et de décision au niveau administratif de l'agence. Chose remarquable, cette solidarité s'est faite sans heurter l'esprit démocratique des élections des membres du comité, ni des décisions prises par celui-ci pour négocier avec le Ministère. Cette solidarité qui s'est faite malgré des divergences d'idées nous place dans un rapport de force face au gouvernement pour l'implantation du futur C.L.S.C.

On peut résumer ainsi les valeurs en cause: libération, participation, responsabilité, solidarité et esprit démocratique: ainsi le citoyen responsable participe en solidarité à sa libération.

3. Comment j'ai vécu cet engagement

Ce que j'en ai retiré et ce que j'y ai apporté

Ce que j'y ai appris d'essentiel, c'est le respect des gens dans leur démarche, malgré la lourdeur. Il est bon d'avoir un but assez précis et d'envisager un agir correspondant, mais il faut tenir compte des gens, ne pas les charrier, mais les amener à pousser plus loin leur démarche d'engagement social. Il m'apparaît nécessaire qu'il y ait, au sein d'une masse de citoyens, un groupe de personnes qui prennent un certain leadership afin de débayer le chemin aux autres, ce qui les aidera à avancer d'une façon plus éclairée. Mais chose importante, ce groupe de leadership devra être continuellement relié à la base, aux citoyens, pour faire l'unité et une solidarité au niveau de l'agir commun.

Il est évident qu'il faut du temps pour que des mentalités se convertissent chez les citoyens. Il vaut mieux prendre le temps d'aboutir à une conversion profonde que de se contenter d'une conversion rapide mais superficielle qui n'aboutirait qu'à un engagement temporaire et partiel. J'ai donc appris à être plus patient par respect des citoyens qui veulent s'engager.

J'ai saisi l'importance du "VIVRE AVEC" les gens: notre tâche de témoin de la Bonne Nouvelle doit se réaliser dans le vécu avec les gens. La meilleure façon d'être avec les gens, c'est de se mouiller avec eux dans des situations de conflit et d'être solidaire avec eux. Le fait d'être présent à cet événement, le fait d'y participer comme citoyen-prêtre me plaça sur le même pied qu'eux. Ils me voyaient comme un

homme qui s'engage avec sa foi et qui aspire profondément à cet Homme Nouveau. Face à l'engagement que je prenais, plusieurs personnes étaient comme rassurées sur l'action en marche. Je réalisais que le prêtre, pour bien des gens plus âgés, était quelqu'un de fiable, quelqu'un sur qui on se fiait pour agir ou s'embarquer. D'autre part, j'ai ressenti un malaise que je créais, face à certaines personnes, à cause de ma prise de position dans cette affaire des services sociaux. Des gens n'acceptaient pas que je me sois engagé contre la directrice. Prendre position pour une partie dans un conflit, c'est s'opposer radicalement à l'autre partie et, en tant que prêtre vicaire dans une paroisse, cela crée un malaise qu'il faut dépasser en ne minimisant pas l'option que l'on a prise.

Cette façon de s'engager exige une solidité de base sur le plan de la foi; ça exige un ressourcement continu. Pour dire Jésus-Christ aux gens, il faut en être rempli, c'est pourquoi j'ai été poussé par cet engagement précis à creuser davantage mon ministère et à prier pour me remplir de Jésus-Christ et annoncer sa libération.

Cet événement m'a fait vivre la "dynamique du provisoire" et réfléchissant sur les conséquences de ce même événement, je réalise que je me suis intégré dans un lieu naturel d'évangélisation. Enfin, toujours selon l'expression de Dumont, j'ai essayé de vivre la "pédagogie de la quotidienneté". Bref, j'ai rendu d'une certaine façon l'Eglise locale plus engagée dans la vie et les luttes des citoyens. Les gens, parce qu'ils nous identifient à l'institution hiérarchique, lorsqu'on s'engage dans ces luttes à leur côté se sentent appuyés par l'Eglise; mais ils aspirent à ce que l'Eglise officielle se mouille davantage dans ces luttes pour la justice. Pour eux, ils acceptent très bien notre engagement personnel, mais ils désirent que toute l'Eglise soit derrière notre engagement. N'est-ce pas là ce que suggère le Rapport Dumont: "soutien effectif des engagés temporels, des hommes qui, à leurs risques et périls, se consacrent vigoureusement aux tâches de libération collective". Et *Populorum Progressio*: "C'est toute l'institution religieuse qui doit devenir témoin au service des engagés chrétiens et des hommes de la société où elle s'implante".

Mon engagement a créé des solidarités importantes avec les citoyens souvent marginaux face à l'Eglise. Selon ses limites, mon témoignage a effacé plusieurs préjugés que des gens avaient sur le prêtre et l'Eglise. Je n'ai pas craint d'affirmer ma foi dans mon agir et mes pensées, solidairement avec d'autres chrétiens: cela donnait une image

différente de l'Eglise institutionnelle qui, trop souvent garde le silence. Cette attitude était respectée. N'est-ce pas une source d'inspiration de voir des gens qui vivaient cet événement demander des célébrations? Quelle source d'encouragement de voir que, lors du congrès des citoyens, un atelier portait sur l'Eglise et le milieu!

Enfin, j'ai apporté ma disponibilité, un esprit de service, des humbles connaissances; souvent des gens disaient: "Dites-le, vous savez comment le dire ce qu'on pense". Mon engagement a interpellé d'autres chrétiens, surtout des jeunes et des marginaux. Mon engagement dans le comité directeur n'est que temporaire, je pense que ce rôle pourra être rempli par un citoyen, c'est une étape transitoire, attendant que des citoyens soient mieux préparés à jouer leur véritable rôle. On a donc à sensibiliser les gens à prendre leurs responsabilités dans ce qui leur appartient; cette tâche, j'essaie de la remplir le mieux possible.

La motivation profonde de mon engagement fut la libération de l'Homme, n'est-ce pas concordant avec la libération du Christ proposée dans l'Evangile? Cette libération, elle se prépare et elle se fait, c'est la mission du chrétien et encore plus spécialement celle du prêtre par son rôle d'animation au sein d'une communauté.

Mars 1973

Réflexions sur l'événement

Le chrétien et les conflits

La lecture du dossier sur l'occupation des Services Sociaux de St-Henri nous a fait entreprendre la réflexion en termes de "conflits". Peut-être était-ce notre façon de faire "Chantier 73"? Nous avons pu dégager quelques réflexions de cet événement vécu par les gens du quartier St-Henri, par le prêtre qui y a été présent et participant. Nous préoccupant des deux parties au conflit, nous avons tenté de voir le mécanisme des conflits, et les attitudes à prendre dans les conflits.

Pour les gens du quartier, l'occupation aux Services Sociaux a été un conflit, mais un conflit qui a été un dynamisme positif dans la population. Ça a été d'abord une action de rassemblement, un lieu de réflexion et de

formation pour les personnes. Les gens ont pris conscience de leurs capacités. Le conflit a été une étape pour permettre à des gens d'opinions différentes de travailler ensemble. L'occupation a été un lieu d'engagement pour la promotion humaine, d'où l'évangélisation n'a pas été absente. Pour un certain nombre de personnes, cet événement est devenu un événement sain à célébrer. Il devenait possible de faire le lien entre l'aventure humaine et chrétienne. D'ailleurs, est-ce qu'une espérance peut être chrétienne si elle n'a pas un visage humain? Est-ce que l'Eglise peut être communion de personnes au Christ si elle existe en dehors des enjeux des hommes? Et est-ce que le prêtre peut être le témoin du Christ s'il n'est pas là où le monde vit ses enjeux?

L'événement, vécu par les gens du quartier, l'a été aussi par un des prêtres du quartier. Il a joué un rôle de secondneur. Sa participation est venue de son intérêt pour le milieu. Elle lui a permis d'acquérir une meilleure compréhension de la situation. Cette occupation a été pour lui un lieu d'intégration à la vie du milieu. On est allé le chercher pour ce qu'il était, engagé ailleurs dans le milieu, et non pas à cause de "l'autorité" de sa fonction de prêtre. Et pourtant, il a été prêtre dans cet événement, comme le signe que l'unité à faire est dans le Christ. D'où le besoin de prière et de ressourcement. Sa présence a inspiré confiance aux gens du milieu et a repoussé la peur d'être manipulés. Sa présence a aussi manifesté que dans le conflit, il faut prendre le risque jusqu'au bout.

De la participation des chrétiens à cet événement, on peut dégager que l'engagement humain est réellement à prendre au sérieux, en vue de la portée du témoignage chrétien, en vue aussi de la crédibilité de l'Eglise. Il est aussi important qu'un certain nombre de prêtres prennent position concrètement, en vivant certaines situations. Il faut aussi qu'un engagement soit assez consistant pour que se fasse la rencontre de la Foi et de la Vie.

Comme le conflit implique nécessairement au moins deux parties et que ces parties sont des personnes, nous nous sommes interrogés sur les positions à prendre dans un conflit: Faut-il s'abstenir d'agir quand il y a risque de détruire une personne? Est-ce qu'il faut accepter qu'une collectivité pourrissent pour ne pas détruire une personne en particulier? Comme chrétien, est-ce qu'on est prêt à prendre le risque? Comment être vrai dans un conflit?

On n'a jamais le droit de détruire une personne pour régler un problème. Comme les conflits mettent en cause des valeurs fondamentales, il faut voir quelles valeurs sont en cause pour l'ensemble des gens en conflit. La collectivité doit primer, et non pas les intérêts personnels. Les conflits se règlent en fonction des personnes et non pas en fonction d'une structure qu'il faut faire fonctionner à tout prix.

Dans le conflit, l'action est toujours signe d'une ambiguïté entre les personnes, d'une opposition radicale entre des personnes. L'inaction, par ailleurs, risque de ne pas déranger les personnes, mais elle ne change rien de fondamental. Agir, c'est prendre un pouvoir, c'est choisir une manière

d'être au service. Dès qu'il y a un choix, il y a différence d'avec d'autres personnes, il y a opposition, il y a la naissance d'un conflit.

Comme dans un conflit il y a toujours des personnes en cause, il faut juger, peser, tenir compte des répercussions sur les personnes. Il faut agir en vue de la libération des personnes. Il faut s'assurer que les gens impliqués puissent prendre la parole. Ça exige beaucoup de gratuité, ça exige qu'il faut constamment reviser ses attitudes et son désintéressement.

Fondamentalement, il est inutile d'éviter ou de détourner les conflits, il faut les assumer.

Le groupe de travail¹

Un groupe de travail s'est formé à la suite d'événements survenus dans le diocèse de Montréal et qui sont racontés dans ce Dossier. Il s'est constitué sur la base de l'engagement ministériel et missionnaire au sein du monde ouvrier et des plus pauvres, et sur la base aussi d'une certaine communauté de perspectives. Une vingtaine de prêtres, religieuses et laïcs, se sont ainsi réunis régulièrement trois fois par mois, avec la participation d'un théologien, Rémi Parent.

L'intention du "groupe de travail" est de favoriser l'émergence d'une pensée pastorale cohérente à partir du vécu du monde ouvrier, de l'engagement missionnaire concret de ceux qui s'y trouvent et de l'intention évangélique qu'ils portent. La réflexion de groupe permet de prendre du recul par rapport à une situation où la mission se trouve à la merci de structures souvent inadéquates; elle permet également d'en arriver à proposer des pistes concrètes d'ajustement des structures. C'est le fruit de leurs expériences et de leurs réflexions que nous présentons dans ce Dossier.

Une pensée cohérente favorise un meilleur leadership collectif. Donner à la pastorale du monde ouvrier ce leadership qui fait actuellement défaut, c'est finalement un des objectifs du groupe. Non pas une autorité parallèle, mais une pensée collective assez consistante et une communion assez intense pour qu'un mouvement — dans un sens reconnu — devienne possible. Le groupe entend continuer de rassembler des noyaux de chrétiens en monde ouvrier pour poursuivre ses objectifs.

Jean Fortier, Claude Lefebvre, Jacques Lemay, René Laviolette, Sr Béatrice Héon, Michel Gauvreau, M. Mme Gaston Mathieu, Suzanne Champagne, Guy Bouillé, Michel Bouchard, Céline Ménard, André Gadbois, Jean-Guy Elliot, Rémi Parent.

La fermeture de l'église Ste-Cunégonde

Guy BOUILLÉ, ptre

A l'occasion d'une assemblée générale des paroissiens, dimanche 24 janvier 1971, un atelier est formé pour étudier les problèmes financiers de la paroisse Ste-Cunégonde. A la suite de longues discussions qui se prolongent toute la journée, l'atelier formule la proposition suivante:

"La situation financière de la communauté chrétienne se détériore avec les années: les dépenses sont de plus en plus grandes; les réserves diminuent rapidement; on n'a pas de locaux adéquats pour nos besoins. Considérant la situation de la Petite Bourgogne et celle de la communauté chrétienne, voici la solution qui sera présentée à l'assemblée générale des membres de la communauté chrétienne de Ste-Cunégonde:

- a) A court terme, l'église cessera d'être utilisée le plus rapidement possible.
- b) A moyen terme, formation d'une commission pour étudier plus à fond une solution définitive aux problèmes financiers de la communauté et pour l'utilisation future de l'église.
- c) A long terme, prise d'une décision finale concernant ces deux problèmes.

Lorsqu'en février 1971, l'église de Ste-Cunégonde — après décision de la Communauté — était fermée au culte, je me rappelai avoir vécu, à vingt ans d'intervalle, une situation tout à fait à l'opposé. En effet, quelques jours après mon ordination en 1951, j'arrivais tout jeune vicaire

dans une paroisse sans église ni presbytère. Une année plus tard, mon curé et moi, nous quittons le petit logis que nous occupions pour entrer dans un vaste presbytère joint à une église de 800 places récemment inaugurée. Vingt ans plus tard, c'était le processus inverse que j'étais appelé à vivre. Il n'est plus question de construction ni d'inauguration, mais de fermeture et de démolition. Il ne m'était pas possible d'oublier cela en expérimentant la situation qui est décrite ici.

Un mouvement de solidarité

Il y a des décisions qui sont tellement lourdes de conséquences et qui engagent tellement de monde qu'elles ne peuvent être le fait d'un seul individu, mais doivent être assumées collectivement. C'est ce qui s'est passé lorsqu'à Ste-Cunégonde la décision a été prise de fermer l'église au culte. On a alors vraiment expérimenté tout un mouvement de solidarité. Un peu comme ceux qui ont besoin de se serrer les coudes pour faire face à une même tâche, nous avons fait effort pour nous sentir très près les uns les autres, pour faire face à l'émergence de la situation.

L'équipe sacerdotale

Cette solidarité, je l'ai d'abord vécue avec les cinq autres membres de l'équipe sacerdotale engagée à ce moment-là sur l'ensemble du territoire de la Petite Bourgogne et connue sous le nom d'équipe de Ste-Cunégonde. Nous avons noté qu'à la suite de la politique de charcuterie de la Ville de Montréal dans la réalisation de la rénovation domiciliaire, la population était passée de 18,000 à 10,000 personnes (aujourd'hui il en reste environ 8,000). La plupart des commerces du quartier fermaient leurs portes ou encore se résignaient à "vivoter" à cause de la clientèle diminuant sans cesse. La C.E.C.M. se préparait alors à fermer l'une des deux écoles de la paroisse (ce qui est fait depuis juin 1972). On n'était pas sans se demander ce qu'il adviendrait de notre immense église qui se faisait de plus en plus grande, soit à cause du départ de la population ou à cause du phénomène de la non-pratique religieuse dont les effets se faisaient sentir d'une façon encore plus intense chez nous qu'ailleurs.

Tous les prêtres de l'équipe étaient d'accord qu'il fallait repenser l'utilisation du temple. D'une part, l'on se sentait de plus en plus mal

à l'aise de célébrer dans un temple déserté, d'autre part les célébrations qu'on vivait dans la sacristie transformée en une magnifique chapelle nous faisaient redécouvrir la chaleur et la qualité d'un rassemblement à échelle humaine.

Donc en ce qui concerne l'équipe des pasteurs, la chose est claire: l'église doit devenir de moins en moins utilisée en attendant de ne plus l'être du tout. Mais en même temps que cette certitude devient évidence, nous sommes persuadés que ce n'est pas à nous de prendre cette décision, mais à la Communauté des chrétiens de Ste-Cunégonde. Nous sommes ici devant une tâche immense: celle de faire l'éducation de la population pour la préparer à prendre elle-même sa décision.

Le Conseil de Pastorale

Il y a heureusement un Conseil de Pastorale paroissial et c'est d'abord à ce niveau que se fait l'amorce d'une réflexion. Les membres de ce Conseil connaissent bien le quartier et la population, ils partagent les soucis des pasteurs sur ce qui se passe dans la paroisse depuis le début de la rénovation urbaine. Depuis quelques années avec eux se poursuit une réflexion sur l'urgence d'une communauté vraiment missionnaire pour le milieu. Ils sont donc prêts à repenser l'utilisation de leur temple et sont de plus en plus sensibles à l'édification d'une église-communauté au détriment de l'église-temple. Au niveau du Conseil de Pastorale, il n'y a donc pas d'hésitation et il y a facilement accord avec l'option déjà claire de l'équipe sacerdotale.

Le Conseil de Fabrique

De là nous passons maintenant au Conseil de Fabrique. Qu'en pensent les marguilliers? Là non plus ça ne pose pas de sérieux problèmes. Les perspectives d'avenir sur le plan financier sont loin d'être rassurantes. Nous avons \$20,000. dans le fonds de réserve. Au train où vont les choses — les revenus diminuant et les dépenses augmentant — nous serons dans le rouge d'ici deux ou trois ans au plus tard. Vue financièrement, ici aussi la situation est claire — il faut repenser l'utilisation de l'église. On ne peut plus tenir le coup quand on se rappelle entre autre qu'au temps des froids les plus intenses, il en coûte jusqu'à \$70.00 par jour de chauffage pour maintenir une température de 68°. Donc s'il y a opposition pour la fermeture de l'église, elle ne viendra

sûrement pas de la part des marguilliers, car ce qui est interrogation pour les uns est pour eux évidence depuis déjà un certain temps.

La Communauté des pratiquants

Après consultation auprès des plus impliqués au niveau de la pastorale et de l'administration, il restait à franchir une étape, celle de la sensibilisation de la communauté des pratiquants. C'est d'abord eux qui utilisent et soutiennent le temple — c'est d'abord à eux que revient la responsabilité de la décision à prendre.

Avant d'entreprendre l'éducation de ce groupe, il fallait tenir compte d'un élément important: la moyenne d'âge des pratiquants dépasse 50 ans. Ce groupe a eu à accepter — et souvent à subir — les nombreux changements à l'intérieur d'une Eglise en évolution. Est-ce trop leur demander que de renoncer à leur temple? Ici il nous semblait d'une extrême importance de découvrir avec eux les véritables motifs qui nous amèneraient ensemble à prendre la décision la plus valable et à en assumer les conséquences.

Les aspects de la question

L'aspect pastoral

C'est d'abord sur l'aspect pastoral que l'effort de conscientisation a été entrepris. Pour favoriser un meilleur regroupement au moment de la célébration, ne valait-il pas mieux nous retrouver dans un cadre plus restreint? Pour donner à nos célébrations plus de chaleur et favoriser une meilleure communication, n'était-il pas plus opportun d'utiliser désormais la chapelle? Nos gens n'étaient pas tous convaincus de cela. Nous l'avons bien senti aux réticences qu'on mettait lorsque certaines célébrations avaient lieu à la chapelle plutôt qu'à l'église (v.g. messe de 5 heures p.m.). On se souvient de la résistance de certains paroissiens à qui l'on proposait des funérailles à la chapelle à cause du petit nombre de participants. Cela leur apparaissait comme des célébrations à rabais, privées de la solennité et du faste qui sont le propre de nos grandes églises.

La tâche ne fut pas facile! il fallait partir de loin. Je pense ici à ce paroissien venu prendre arrangement pour les funérailles de son père.

Il prévoyait alors que cinq personnes seulement participeraient au service. On lui proposa la chapelle. Sa réaction fut la suivante: "Il ne sera pas dit que mon père ne passera pas par l'église avant d'aller au cimetière". Pour lui, la chapelle ne pouvait être considérée comme son église paroissiale. Des funérailles dans la chapelle, cela reproduisait l'image des "mariages obligés" qu'on faisait autrefois dans la sacristie parce qu'il y aurait eu scandale à les célébrer publiquement. C'est à des mentalités comme celles-là qu'on a eu à faire face au tout début, avant même la fermeture de l'église. Cependant quelques personnes nous firent assez confiance pour accepter ce que nous leur propositions, de sorte que progressivement la chapelle devenait de plus en plus utilisée, laissant ainsi l'église davantage déserte.

L'aspect financier

Si nous avons insisté beaucoup sur la primauté de l'Eglise-communauté sur l'église-temple, c'est que c'était ce qui nous apparaissait le motif le plus sérieux dans la décision que nous devons prendre. Mais il a bien fallu se rendre à l'évidence: ce n'est pas l'élément qui devait jouer le plus fortement et si l'aspect pastoral a eu de l'impact et a amené la communauté à évoluer, ce n'est pas ce qui a emporté le morceau. Ce fut à toute fin pratique, l'aspect financier qui a le plus influencé la fermeture de l'église et qui devint très tôt l'élément déterminant.

En effet quand on parle de pastorale, les prêtres s'y retrouvent assez bien. Les membres du Conseil de Pastorale eux aussi, avec le temps, se sentent assez à l'aise d'aborder les situations par ce biais. Cela devient un peu plus difficile avec les marguilliers qui sont d'abord administrateurs et pour qui la pastorale est plus d'ordre théorique que concret, quand elle ne vient pas en conflit avec l'administration à cause des changements qu'elle propose et qui ont parfois des incidences sur le plan pécuniaire. Et il faut bien se l'avouer, il est loin d'être sûr que l'ensemble de la communauté pratiquante se retrouve dans ce qui lui semble plus du "vol plané" que du "à ras le sol". Voilà pourquoi elle a été beaucoup plus sensible à l'aspect financier qu'aux motifs d'ordre pastoral. Quand on aligne les chiffres, qu'on compare l'ensemble des revenus et des dépenses, quand on voit qu'il manque quelques milliers de dollars chaque année pour boucler le budget, cela ça se comprend! On met peu de temps à saisir la réalité. Et l'on entend assez rapide-

ment les réactions qui sortent. *"C'est bien sûr qu'on peut pas tenir le coup longtemps"* ou *"Ça crève les yeux, c'est clair qu'on passera pas au travers"* ou encore *"Il n'y a pas d'autres choses à faire, on ferme la maison"*.

De fausses solutions

C'est donc par ce biais, celui de financement, que la majorité a réalisé qu'il ne nous était plus possible, devant les dépenses de plus en plus élevées et les revenus diminuant, de conserver notre église. Il y eut cependant des propositions pour faire venir l'argent au moulin. Très vite on mentionna la solution "Bingo". Après réflexion, elle fut rejetée, car ce ne pouvait être qu'une fausse solution. On ne finance pas une église à même un jeu de hasard qui fait miroiter de fausses espérances et qui amène les gens en compétition les uns contre les autres. On pourrait dire davantage ici de la fausseté de cette solution qui donne à l'Eglise une image qui n'a absolument rien à voir avec les objectifs qu'elle poursuit. Nous préférons ne pas nous étendre sur ce sujet, mais de toutes façons, la position du Conseil de Pastorale était très ferme là-dessus, de sorte qu'on n'allait pas plus loin dans cette voie.

On parla aussi de faire appel à une aide possible venant du diocèse. Plus de la moitié de nos paroissiens étant sur le bien-être social, n'était-il pas normal que la communauté se place elle aussi sur le Bien-être diocésain? Cette solution comme les autres est apparue fausse. Il n'appartenait pas aux autres de solutionner nos problèmes, mais il nous fallait "ne compter que sur nous-mêmes."

Le souci d'information

Il va sans dire que la démarche dont nous parlons ici se fit d'une façon progressive et nous avons sans cesse eu en tête le souci d'informer le plus possible la population qui aurait à se prononcer sur la possibilité de fermer l'église. Nous pensions alors non seulement aux pratiquants mais à tous ceux qui occasionnellement avaient à fréquenter l'Eglise, ne fût-ce qu'aux moments-clés de leur vie: baptême — mariage — funérailles. Cette nécessité d'informer la population devint un objectif qui fut vigoureusement poursuivi par le Conseil de Pastorale. Non seulement il nous fallait tenir des assemblées pour que nous ayons un lieu de dialogue, mais il était important que tout le monde sache ce qui se passait et tous ceux qui étaient sur le territoire de Ste-Cunégonde avaient

leur mot à dire et c'était à eux qu'il revenait de prendre la décision concernant l'avenir du temple. Voilà pourquoi tous les media d'information du quartier furent alertés. Ils acceptèrent de diffuser toute l'information qu'on voudrait bien leur faire parvenir.

La participation à une décision

Lorsqu'on se retrouva pour prendre la décision à savoir si oui ou non l'église fermerait ses portes, ce fut 40% de la population pratiquante (donc la plus concernée) qui participa à la décision concernant la fermeture de l'église. Ce pourcentage nous apparaissait comme dépassant largement ce qu'on retrouve habituellement comme participation dans les assemblées générales du quartier. Donc nous étions satisfaits de la représentativité et de la participation des membres de la Communauté.

La décision qui venait d'être prise confirmait une chose, à savoir qu'il est urgent pour certaines paroisses de repenser l'utilisation d'un équipement communautaire (église-presbytère) devenu trop onéreux, qui sape des énergies par un investissement trop lourd en argent et en personnel et qui risque de devenir la préoccupation majeure et des pasteurs et des laïcs. Il nous apparaissait plus conforme à l'évangile de détruire cette image, à savoir que nous sommes riches et prospères alors que la réalité nous met face à notre pauvreté et à notre indigence. Nous ne pouvions plus nous permettre de vivre au-dessus de nos moyens ni de vivre au crochet de l'autre. Nous avons préféré le réalisme: celui de l'Evangile. Désormais il nous faudrait retrouver des lieux plus simples, plus conformes aux besoins d'une communauté aussi restreinte que la nôtre. Notre église étant fermée, il nous fallait maintenant nous mettre à la tâche pour trouver une formule de remplacement.

L'impact sur les marginaux

Deux ans après, il nous apparaît encore trop tôt pour mesurer l'impact que cette décision a eu sur l'ensemble de la population du quartier. Il nous semble cependant important ici de souligner les premières réactions qui surgirent dès l'annonce de la fermeture de l'église. Pour ceux qui avaient été absents lors de l'assemblée qui prit la décision, ce fut l'étonnement car on croyait si peu que cela devienne réalité. Il était impensable qu'on puisse fermer l'église. Plusieurs d'entre eux tombè-

rent des nues. La réaction la plus surprenante fut sans aucun doute de ceux que l'on croyait les moins concernés: les non-pratiquants. Les critiques les plus acerbes vinrent de leur côté: si l'église était fermée, les responsables en étaient les prêtres qui avaient été mauvais administrateurs ou encore c'étaient eux qui en proposant tous les changements des dernières années avaient littéralement provoqué l'abandon de la pratique religieuse par une forte partie de la population. Pour un grand nombre de citoyens du quartier, la fermeture de l'église signifiait la disparition de la paroisse. Aussi bizarre que cela paraisse, même si on ne fréquente pas l'église, on se réclame de Ste-Cunégonde — on voit le bâtiment-église dans le paysage, donc on en fait automatiquement partie.

Une chose est certaine — il serait absurde de le nier — pour les non-pratiquants, la présence du temple est le dernier lien avec une Eglise qui, dans le passé a eu une place importante dans leur vie. Qu'on le veuille ou non, c'est dans ce lieu, qu'ils voient encore comme sacré, que se sont déroulés les grands événements de leur vie: baptême — première communion — mariage, etc... Ils ne le fréquentent plus, mais le fait de le voir dans le paysage leur donne encore un sentiment d'appartenance ou d'identité qui risque de disparaître en même temps que le temple. Il y a d'une part une grave responsabilité de briser ce lien si fragile soit-il. D'autre part, une communauté doit-elle porter aussi lourdement qu'elle l'a fait un temple qui n'est plus signe du présent mais qui devient vestige du passé? Il nous a semblé qu'une fausse sécurité n'est jamais signe d'évangile, mais que la réalité si pénible soit-elle nous semble plus proche de l'incarnation.

Lien avec l'Église diocésaine

Il nous reste un dernier aspect à examiner, c'est celui de l'impact de notre décision sur l'Eglise diocésaine. Au cours des différentes étapes que nous venons de relater, il y eut très peu de lien avec les autorités du diocèse. On nous a d'ailleurs reproché d'avoir mis le diocèse devant un fait accompli, de sorte qu'il n'y avait pas d'autre alternative que d'endosser la décision de la Communauté et qu'il était regrettable que tout se soit déroulé sans qu'un franc dialogue ne se soit établi entre nous et les autorités.

Devant le reproche qui nous est fait, nous ne cherchons pas à nous défendre et s'il y a eu erreur ou mauvaise stratégie de notre part, nous

ne tentons pas de nous disculper, mais nous essayons simplement de montrer pourquoi nous avons agi de cette façon et ce qui a motivé notre attitude.

Il nous est d'abord apparu évident que l'église de Ste-Cunégonde était la propriété de la communauté locale, i.e. celle qui se trouve sur le territoire de la paroisse. C'est elle qui a construit, payé et entretenu le temple depuis 1907. Il nous semblait qu'il lui revenait de décider de façon autonome de le conserver ou non. Nous sommes d'accord pour dire que tout cela aurait pu se vivre en lien très étroit avec le diocèse et nous savons par la Loi des Fabriques que c'est à l'évêque seul qu'il appartient d'ouvrir un temple ou de le fermer. Quelles sont donc les raisons qui nous ont amenés à vivre tout cela à la base sans trop de lien avec en-haut?

Tout d'abord, nous avons constaté que les seules églises qui avaient été démolies (St-Henri, St-Georges, St. Anthonys, etc.) n'étaient disparues que parce que cela était avantageux financièrement. C'est avant tout une question d'argent, i.e. les centaines de milliers de dollars à récupérer, qui ont remis en question l'existence de ces temples. Dans les cas ci-haut mentionnés, ce n'est pas une communauté paroissiale qui a remis en question l'opportunité de maintenir une église trop grande, mais c'est toujours un élément extérieur, soit une expropriation, qui a été l'élément déterminant de la démolition.

Dans notre cas, ce fut tout à fait différent, une fois l'église fermée, nous ne savions pas ce que nous ferions du temple désaffecté. Nous n'avons pas attendu d'être sur le bord de la faillite parce qu'alors nous n'aurions pas eu la liberté d'un véritable choix, mais nous aurions été fortement conditionnés par cette menace. Ce qui a été vu de l'extérieur comme une action précipitée a d'abord été voulu comme un geste de prévoyance de la part des responsables qui n'ont pas voulu grever davantage une population dont 60% est dépendante du Bien-Etre social. Quand actuellement nous nous interrogeons sur le mouvement de démolition des églises, nous sommes forcés de constater que lorsqu'une démolition devient rentable par une expropriation avantageuse, cela ne fait aucun problème. Le temple disparaît et la fabrique encaisse. Il est curieux de constater que l'on réagit tout autrement lorsqu'il ne semble se dégager aucune rentabilité financière d'une fermeture d'église.

Une seconde raison qui ait pu expliquer notre peu d'empressement à vivre cet événement en lien très étroit avec le diocèse est certainement

liée à la situation particulière qui existe dans un diocèse aussi grand que le nôtre. La dimension en est telle que forcément nous ayons à faire face à des lenteurs qui risquent parfois de nous lasser. Ce qui paraît souvent clair et évident à la base peut à l'occasion prendre une dimension tout autre surtout vu à travers des dossiers. Nous n'y pouvons rien ou encore très peu. D'autre part, nous avons à faire face à une situation d'urgence. Retarder la décision, c'était remettre à plus tard un problème sans solution. Il nous est apparu plus fidèle sinon plus facile de faire face à la réalité le plus tôt possible.

Les deux raisons ci-haut mentionnées peuvent expliquer notre peu de dialogue avec les autorités au moment de la prise de décision. Nous admettons — le plus humblement possible — que ce fut là erreur de stratégie. En mettant les autorités devant un fait accompli, nous leur enlevions leur liberté. Elles ne pouvaient qu'endosser la décision de la base, car celle-ci n'aurait pas accepté un refus contraire à l'aboutissement d'un long cheminement qui avait précédé la fermeture de l'église. C'est sans doute ce peu de liberté qui provoqua l'évêque à la volte-face de janvier 1972.¹ L'autorisation de disposer de notre église selon notre volonté n'ayant pas été assumée librement par en-haut, nous restions exposés à vivre la situation qui reste inchangée depuis.

Mars 1973

**L'article suivant est une réflexion
théologique sur l'événement vécu à
Ste-Cunégonde.**

¹ Dans une lettre transmise le 13 juillet 1971, l'évêque endossait la décision prise par la communauté paroissiale: "Je suis favorable à la vente ou à la location de l'église si vous présentez le projet d'un autre lieu de culte qui pourrait recevoir mon approbation". Toutefois, au moment où un règlement de vente s'amorce avec la Ville de Montréal, l'évêque décide de ne pas donner suite au projet et interdit toute rencontre avec les représentants de la Ville (4 janvier 1972).

Réflexion théologique

Le sens de la vie ecclésiale

Rémi PARENT

Cet article est une réflexion théologique sur l'événement vécu à Ste-Cunégonde.

Au point de départ de l'histoire, comme au cœur de toute notre réflexion, la grande question a concerné la place que doit occuper "l'église-bâtiment" dans la vie d'une communauté croyante. Ce problème particulier paraît banal, trop simple pour qu'on y attache une importance réelle. En vérité, les remous qu'il a suscités dans la vie paroissiale et diocésaine laissent soupçonner autre chose: par le biais de l'édifice physique et matériel, c'est le *sens* même de la vie ecclésiale qui est remis en cause.

Le cheminement de notre groupe a gravité autour de la notion de "symbole". J'aimerais partir de là, moi aussi, pour introduire une distinction entre "signe" et "symbole". Non pas afin de "fendre les cheveux en quatre", mais parce que cette distinction existe déjà, implicite, dans nos discussions, et qu'il sera peut-être utile de la dévoiler un peu plus ouvertement.

1. "Signe" et "symbole"

Il faut se méfier des mots: même s'ils semblent parfois très rapprochés, deux mots peuvent avoir un sens, un contenu assez différent.

Tel est, selon moi, le cas pour "signe" et "symbole". Et la meilleure façon d'expliciter cette différence, c'est de prendre un exemple: les anneaux qu'échangent ceux qui désirent s'unir dans le mariage.

En soi, matériellement, des anneaux n'ont pas un rapport direct avec le mariage. Ils répondent simplement à la définition qu'en donne le dictionnaire: "cercles faits de métal ou de matière dure et servant à attacher". Ils peuvent tout aussi bien désigner l'instrument qui amarre le bateau au quai, les agrès qui permettent au gymnaste d'évoluer librement entre deux cordes parallèles, ou... l'article policier qui rive au sol les pieds du prisonnier ou lui immobilise les mains derrière le dos.

Au mariage, la liberté des époux, leur amour, *donne un sens* aux anneaux qui sont échangés. Désormais, ces "cercles de métal" *symboliseront* l'engagement de l'un et l'autre conjoint au service d'un amour qu'ils ont mission de sauvegarder, de cultiver et de mener à un épanouissement de plus en plus grand. Ils sont le symbole qui rappelle à chacun le lien qui l'unit à l'autre, mais aussi la responsabilité qu'il a assumée de construire quelque chose avec l'autre, de reprendre constamment en mains cet amour qui, à l'aube du mariage, est apparu tellement fort que toute une vie ne suffirait pas à le dire parfaitement. En fait, les anneaux deviennent "alliances" et, portés par amour et par l'amour, celles-ci à leur tour renvoient à cette alliance plus profonde dans laquelle deux êtres se vouent à une *fidélité* agissante.

Que l'amour disparaisse, et c'est le symbole qui est détruit comme symbole. Les anneaux ne révèlent plus ce que nous venons de dire: ils ne sont plus, pour les conjoints, l'expression de leur unité et le rappel dynamisant qui les renverrait, jour après jour, à la responsabilité qui est la leur de construire cette unité. Ils meurent comme symbole et sont aplatis au niveau des *signes*. Signes d'un contrat: les conjoints, un beau jour, se sont juridiquement engagés l'un envers l'autre. Signes d'une fidélité (?) de conformité: on se contente de "vivre avec", de "répéter" des gestes que l'amour n'habite plus. Les anneaux ne renvoient plus les époux à une unité qu'ils auraient le goût de construire; les cercles sont "deux" cercles, c'est-à-dire qu'ils sont portés par deux solitudes qui se contentent de "cohabiter". A la limite, ils peuvent devenir comme des symboles perversis: loin d'être une expression de l'amour, ils nourrissent l'aliénation et se transforment en mailles d'une courte chaîne qui emprisonne la liberté de chacun.

En gardant cet exemple en tête, on peut soupçonner ce qui distingue le signe et le symbole.

LE SYMBOLE

- il n'existe que **par** l'amour et la liberté; il faut que j'aime ma femme pour porter mon anneau comme une alliance qui manifeste mon désir actif de la considérer comme partie intégrante de ma vie.
- il existe **pour** l'amour: mon alliance m'interdit la poursuite de fins égoïstes; elle me rappelle que j'ai quelque chose à construire avec ma femme, et que mon propre épanouissement passe par là.
- en fait, le symbole est de l'ordre de l'être et de la réalisation de l'être. Il dit, à la fois, ce que je suis et ce que je suis appelé à devenir.
- il ne peut jamais être aliénant: dès qu'il n'est plus porté par mon amour et qu'il ne sert plus cet amour, il n'existe plus comme symbole.

LE SIGNE

- il est de l'ordre de l'**avoir**. L'anneau me rappelle que "j'ai" une femme. Le ton sous-jacent est souvent le suivant: "il faut bien que je l'endure", "je suis pogné avec", "si je ne l'avais pas, toutes sortes de choses me seraient permises"...
- l'avoir, à son tour, définit un **faire**. Si je rencontre, sur la route, un "signe" qui m'indique une courbe à venir, je dois "faire" la courbe au risque de me retrouver dans les champs! De la même manière, l'anneau-signe me dicte des comportements: je m'attirerai toutes sortes d'ennuis (juridiques, psychologiques, etc.) si je ne me conduis pas comme doit le "faire" quelqu'un qui porte un anneau de mariage.
- le signe peut devenir aliénant. C'est ce qui se produit lorsque l'avoir et le faire sont à ce point contraignants qu'ils tuent l'être. Lorsque la femme que j'ai m'impose des conduites qui étouffent ma liberté et empêchent toute croissance de mes capacités d'aimer.

2. L'Eglise Ste-Cunégonde

Ces considérations sont à la fois trop longues et trop rapides. Elles nous aident peut-être quand même à voir clair dans le problème qui nous a préoccupés. Il est évidemment impossible de trancher au couteau ce qui, concrètement, sera de l'ordre du signe ou du symbole: il n'y a jamais de symbole sans signe, et le vécu est toujours ambigu. Il me semble clair, cependant, que le bâtiment-église a été vu et manipulé

comme on voit et manipule un *signe*. Cela ressort lorsqu'on reprend les trois éléments que je viens de dire.

L'AVOIR

Les réactions de tous les partis concernés ont été largement commandées par le fait qu'on *avait* une chose dont il fallait décider ce qu'on allait en *faire*.

Cela paraît évident en ce qui concerne les "non pratiquants" (p. 606). "Le fait de voir l'église dans le paysage leur donne un sentiment d'appartenance ou d'identité qui risque de disparaître en même temps que le temps". Ils "ont" une chose à laquelle, consciemment ou non, ils ont identifié une part de leur être. Au lieu de s'interroger sur cet être même (ce à quoi amène toujours un véritable symbole), ils s'accrochent à la chose: en la perdant (en ne "l'ayant" plus) ils ont l'impression de perdre leur être. "Aussi bizarre que cela paraisse, même si on ne fréquente pas l'église, la fermeture de l'église = disparition de la paroisse".

Au fond, les réactions des *paroissiens* sont commandées par la même logique: "ce fut, à toute fin pratique, l'aspect financier qui a le plus influencé la fermeture de l'église et qui devint très tôt l'élément déterminant" (p. 603). Des problèmes de finances ont créé l'état de crise; quelque soit le jugement qu'on porte sur la fermeture, cette dimension "avoir" est prépondérante. Si on est pour la vente de l'église, c'est, en grande partie, parce qu'on "se heurte à l'acuité du problème financier et qu'on ne voit pas bien comment la solutionner". Qu'on soit contre cette vente, c'est encore pour des raisons d'avoir et de possession. Sans église, on "aura" moins que les autres: "on est encore des défavorisés".

L'évêché lui-même semble s'être situé dans l'étroitesse de cette optique. On veut bien préparer un document qui "tienne compte non seulement de l'aspect civil du problème, mais aussi de son aspect ecclésial". Et pourtant, les paroissiens "n'ont pas le droit de prendre eux-mêmes des décisions finales". Cela semble assez paradoxal puisque, *finalement*, ce sont les personnes intéressées qui font qu'un signe sera ou ne sera pas symbole. Ce n'est pas un "document", préparé par un "comité", qui va faire naître l'amour chez des conjoints et leur permettre de lire leurs anneaux comme un symbole! L'"aspect ecclésial" du problème, malgré la bonne volonté apparente, semble réduit à la perspective d'un juridisme étroit.

LE "FAIRE"

Lorsque l'attention est trop exclusivement concentrée sur l'avoir, elle débouche, tout aussi exclusivement, sur le faire: qu'allons-nous faire avec ce que nous avons? On n'a guère le temps de se poser des questions sur l'être: quelle sorte de chrétiens sommes-nous?, existons-nous comme communauté croyante?, qu'est-ce que c'est qu'un diocèse?, que doit être la place de l'église-bâtiment dans la vie d'une communauté? Ce dernier type d'interrogations est largement absent des documents. On ne semble le retrouver que chez l'équipe sacerdotale et au Conseil de Pastorale.

A l'évêché, on pose le problème "au plan de la loi", c'est-à-dire au plan de ce qui peut et ne peut pas être fait. Le Comité établira une "procédure", il définira la façon de "faire" qui, désormais, réglera la conduite en pareilles circonstances. Est-on vraiment motivé par un souci de servir l'unité diocésaine?, de servir l'être et la vie? On peut en douter: "lorsqu'une démolition devient rentable par une expropriation avantageuse, cela ne fait aucun problème", et "les seules églises qui avaient été démolies n'étaient disparues que parce que cela était avantageux financièrement" (p. 607). Il est d'ailleurs significatif de voir qu'on enlève à la communauté concernée tout pouvoir de décision, pour le confier à un organisme externe avec lequel "il y eut très peu (en pratique: pas) de lien" (p. 606). On manipule des "choses"!

Les paroissiens, eux aussi, sont mobilisés autour de la question du "faire": quel sort allons-nous accorder à cette chose que nous avons? A la réunion du 12 juin, la "prise de conscience" porte "sur les possibilités d'utilisation de l'église à des fins liturgiques et les obligations financières qui en découleraient". Parce qu'on "ne peut tenir le coup plus longtemps" et qu'on "ne passera pas au travers", "il n'y a pas d'autres choses à *faire*, on ferme la maison".

Quant aux marginaux, ce qu'il faut faire est évident: "il est impensable qu'on puisse fermer l'église". La décision est d'autant plus facile qu'ils évitent de remettre en cause leur propre appartenance à la communauté. L'alibi est vite trouvé: les autres ont *mal fait*, "les prêtres ont été de mauvais administrateurs"...

3. Aliénation?

Le point d'interrogation a été placé volontairement... Il est délicat, en ces domaines, de porter un jugement qui exigerait une connaissance

plus immédiate et approfondie de la situation. On peut du moins se poser certaines questions. Celles-ci gravitent autour du double mouvement que permet d'effectuer un véritable symbole: il *reprend* la vie (l'amour) et *renvoie* à la vie.

COMMUNAUTÉ PAROISSIALE

L'église de Ste-Cunégonde peut-elle vraiment être portée par la vie de la communauté paroissiale? Peut-elle être comme la projection physique, l'expression de la foi et du culte de cette communauté? La disproportion est manifeste entre la taille de la communauté et celle du temple, en sorte que celui-ci ressemble davantage à un immense navire déserté par ceux-là qui, seuls, pourraient éviter sa dérive. Et danger de dérive il y a. Non seulement la fonction symbolique de l'église-bâtiment est-elle menacée; il peut même y avoir "perversion symbolique", dans la mesure où seraient entretenues certaines illusions. Celle-ci, entre autres: faire croire qu'on est encore en terrain de "chrétienté", alors que la réalité est tout autre et que la communauté devrait retrouver le dynamisme d'un "pays de mission".

Un bingo apporterait-il une solution valable? Certainement pas, puisqu'il ne ferait que nourrir l'illusion dont je viens de parler. Il ne suffit pas de peindre les mâts d'un navire pour qu'il retrouve sa direction...

L'église-bâtiment renvoie-t-elle à la vie? Oui, mais elle dicte des comportements plus que douteux. Elle requiert que la communauté s'épuise à la recherche de fonds qui vont maintenir le signe d'une chrétienté qui n'est plus là. Plus profondément: elle peut nourrir un type de comportement contraire à celui que la communauté devrait assumer. La structure doit toujours nourrir la vie, et la mission exige des structures qui vont favoriser la mobilité, soutenir le mouvement et la communication. Si la lourdeur de l'appareil invite au statisme, elle empêche de se reconnaître pour ce qu'on est: une communauté minoritaire qui, loin d'être "arrivée" ou "parvenue", doit être mobilisée par les appels de "l'extérieur".

PAROISSE ET DIOCÈSE

Ne peut-on entrevoir que le diocèse vienne à la rescousse de la paroisse? Cela ne pourrait être concevable qu'en vertu d'un type d'unité

qui ressemble fort à *l'uniformité*. Il n'y a rien de scandaleux à ce qu'un diocèse soit formé d'églises *différentes*. Au contraire, un diocèse est probablement vivant dans la mesure où il sait reconnaître ces différences. Faire croire aux chrétiens de Ste-Cunégonde qu'ils forment une communauté pareille à celle de St-Germain, c'est uniformiser, trahir les différences, et empêcher que l'une et l'autre communauté s'apportent mutuellement la contestation qui les garderait chacune en mouvement.

MILIEU HUMAIN

Quelle conscience serait capable d'habiter un signe de cette taille et de lui redonner vie comme symbole? L'équipe pastorale de Ste-Cunégonde possède probablement la réponse. La population entière reste capable de lire ce bâtiment comme expression d'un passé qui l'a fait être ce qu'elle est, et elle peut le lire d'une façon qui ne l'aliène pas humainement: pour le peuple dont elle est l'héritière, le christianisme allait "humainement" de soi. D'autre part, cette communauté humaine serait sans doute capable de réinvestir le signe et d'en faire le symbole de la fraternité humaine qu'elle a toujours à devenir. Encore faudrait-il que l'église soit vraiment remise au service des besoins humains de cette communauté humaine.

Septembre 1973

Mon renvoi de la paroisse St-Jean-Baptiste

André GADBOIS, ptre

En septembre 1972, l'abbé André Gadbois fut renvoyé du quartier St-Jean-Baptiste pour des raisons officielles. L'événement prit la tournure d'une "affaire" et polarisa des conceptions différentes de l'Eglise. Dans une allusion à la sortie fracassante de Gaston Michaud, André Gadbois publia une déclaration intitulée "Pourquoi je reste".¹

En 1967 existaient à St-Jean-Baptiste (quartier ignoré par les organismes de Bien-être, les animateurs sociaux, la population de Montréal, les journaux, les Clubs sociaux...) une St-Vincent-de-Paul (dépannage), un Centre de Loisirs privé (centre de réhabilitation religieuse), une section de l'Aide à la jeunesse (pour pallier aux déficiences du centre de Loisirs), beaucoup d'isolement et d'ignorance, une clique de bourgeois (parvenus) responsables de la Caisse populaire, de la Fabrique, des comités de parents à une école, un salon mortuaire, et de nombreux logements possédés par la famille Godin, le centre de loisirs et la Fabrique. Ajoutons à cela le Tiers-Ordre, la Légion de Marie et les servants de messe.

A chaque fois que naissait un mouvement de solidarité non identifié à une des cases ci-haut mentionnées, ce mouvement était perçu et souvent dénoncé publiquement comme anarchique, marxiste, dangereux. Toute tentative de regroupement était suspectée, à moins que les leaders soient identifiés comme pratiquants. Beaucoup d'efforts pour ouvrir le sous-sol de l'église à de nouvelles solidarités naissantes dans le quartier

¹ Cf *Prêtres et Laïcs*, mars 1973, pages 188-191.

étaient anéantis par la Fabrique qui, en tant que responsable des locaux, se donnait le droit de se prononcer sur l'objectif du regroupement ou de la réunion. Combien de projets sont morts-nés, combattus par le curé et sa Fabrique: comité de citoyens, soirées de danse, activités récréatives indépendantes du centre de Loisirs. Aucune pastorale cohérente et adaptée au milieu n'était recherchée: coût des funérailles jusqu'à 200 dollars, billets de la Messe de minuit vendus et grosse quête à Noël pour faire un cadeau au petit Jésus (c'est-à-dire la Fabrique), prédication axée sur l'argent et la soumission, une nostalgie du passé véhiculée constamment dans ce qu'on appelait la transmission de la Parole, une prudence tellement exagérée qu'on pourrait la qualifier de maniaque, un souci de sauver la face et de ne pas briser l'unité (c'est-à-dire de ne pas éveiller les gens à leur être propre), un paternalisme qui sape toute participation et qui remet la responsabilité de tout à quelques-uns, voire quelqu'un, voire le curé responsable des âmes de sa paroisse comme le dit le Droit canon.

LA PRISE DE PAROLE

En 1969, voilà qu'un groupe de jeunes travailleurs et d'étudiants font des interviews dans le quartier, fabriquent une bande sonore et photographient des situations du quartier pour organiser le tout en un audio-visuel sur les problèmes sociaux du quartier. Plus de 200 personnes participent au visionnement de cet audio-visuel et aux réunions de travail qui ont suivi. Lors du visionnement, deux éclats publics: dans le montage des gens crient leur désir que ça change, et dans la salle le curé et sa Fabrique accusent les organisateurs d'être marxistes et malhonnêtes. On souligne le manque d'information et de solidarité dans le quartier, on dénonce la situation du logement et le chômage, on souhaite la naissance d'un véritable centre de Loisirs dans le quartier... (22 novembre 1969).

Un premier pas vers la libération venait d'être fait péniblement: la prise de la parole. Mais déjà le deuxième pas qui se préparait était hypothéqué par la peur de ceux qui venaient de parler; la réaction de l'establishment ébranla beaucoup de militants et renvoya chez eux beaucoup de participants qui voyaient venir des troubles. Il fallut quelques mois avant de se ressaisir, car la répression fut systématique: interdiction des locaux et du Feuillet paroissial, espionnage organisé pendant certaines rencontres, démarche à l'Archevêché pour renvoyer André Gadbois sauvé par le curé qui prit sa part, "... car c'est un jeune

prêtre et il est entier; je lui parlerai et lui dirai d'être plus nuancé dans l'avenir. On n'a pas beaucoup de vocations".

Le premier réflexe de ce conflit, la peur, fut franchi difficilement. La première action fut la naissance du journal Inter qui se publia à chaque mois en s'autofinçant. Refus de collaboration de la part du curé et de sa Fabrique. Une autre action fut la mise en place de quelques soirées d'information sur la publicité, le Bill 28... Puis des citoyens prirent quelques timides responsabilités à la clinique, un camp de garçons fut vécu durant l'été... Et parallèlement à ces actions, deux phénomènes sont à cerner: d'une part des citoyens réfléchissaient sur leur action, prenaient confiance en eux, découvraient leur dynamisme latent, entrevoyaient faiblement la force de la solidarité et les obstacles qu'elle doit affronter, dessinaient des projets de quartier pour que ça change; d'autre part, le curé et sa fabrique distribuaient des chèques à certains groupements pour signifier combien ils étaient près des problèmes du peuple.

Septembre 1970 amena un nouveau vicaire à St-Jean-Baptiste, et les actions continuèrent sans que la Fabrique n'y soit participante, sinon par une faible somme d'argent ici et là. Un camp de fillettes, un camp de garçons, un camp familial, le Groupe du lundi, le journal Inter, la participation grandissante des citoyens à la clinique et aux ventes à mini-prix pour la financer, l'Eucharistie de midi, le local de l'accueil, un projet d'Initiatives Locales appelé Sentier d'entraide, une coopérative d'alimentation, Chantier 72, un comité pour le CLSC, la pastorale du baptême et du mariage, regroupèrent de plus en plus de monde et convergèrent vers un point: le dépérissement de la soumission et de l'ignorance, et la levée progressive (timide) de la solidarité et de la participation.

LA RÉPRESSION

Le point culminant de cette sortie du désert fut la mise en place des démarches auprès de la Ville pour obtenir un Centre de Loisirs de la Ville de Montréal. La lâcheté et l'hypocrisie de l'establishment récréatif, M. Belisle et Mlle Mathieu, nous ont trompés, et en septembre 1972, André Gadbois fut renvoyé du quartier St-Jean-Baptiste: trop grande disparité d'objectifs entre lui et "son" curé, célébration eucharistique faite n'importe comment, dénonciations abusives de certaines dévotions comme les lampions, les chapelets, discours sur la place publi-

que contre les bingos et les grosses églises "..., que vous ne démolirez pas: vous êtes André Gadbois et non l'évêque de Montréal. Le Christ a prêché dans les synagogues et n'a pas dit de les détruire!"

En cinq ans, une courbe s'est dessinée qui demandait à être poursuivie pour se renforcer. Mais l'establishment a réagi à temps: la hiérarchie a organisé la répression comme le Pharaon l'a organisée contre les Hébreux qui se sont soulevés en Egypte. Comme les solidarités dans le milieu étaient naissantes, elles furent jetées par terre par ceux qui, au nom du Christ, sont pasteurs et prophètes.

LES ENJEUX

Un des enjeux de cette démarche de cinq ans fut de remettre aux gens leur dignité: détruire l'ignorance, le mépris, la soumission, le "né pour un petit pain", en faisant naître la solidarité, l'information, l'audace, la confiance en soi, l'espoir, le goût de bâtir un jardin tout petit qui prendra des proportions insoupçonnées. Cet enjeu fut combattu par l'argent qui achète tout et qui endort ceux à qui on en donne soudainement.

Un autre enjeu fut la construction de l'Eglise par en bas, sans conversion liturgique, en partant de projets qui feront naître un autre monde plus neuf. Cette Eglise n'est pas faite: elle est à faire en étant attentifs à la vie et en se laissant interpeller par l'Esprit.

Un autre enjeu: vivre en conflit n'est pas nécessairement contre l'Evangile. Qu'est-ce que l'unité et qu'est-ce que l'uniformité? Comment vivre en conflit? L'Evangile "au bout" fait-il nécessairement éclater les conflits latents?

De toute façon, toute naissance aboutira!

Réflexions sur l'événement

Une société "in-contestable"

Dès les premières lectures de ce dossier des événements vécus à la paroisse St-Jean-Baptiste, il ressort un processus de fonctionnement de la société. Une société qui a sa manière de voir, de s'organiser et qui n'admet

pas d'être contestée. Une société qui réagit dès qu'elle se sent menacée. L'événement décrit se situe aussi bien dans la société civile qu'ecclésiastique. Il fait voir que les pouvoirs se comportent souvent de la même façon, même si on s'en défend.

Ainsi, en 1967, il y avait un milieu organisé dans le quartier St-Jean-Baptiste. Des gens qui avaient leur manière à eux de concevoir la société, la paroisse, son organisation, son fonctionnement. Des gens qui avaient certaines notions de l'Eglise. Des gens qui avaient leurs leaders.

Toute tentative pour mettre en place quelque chose qui ne cadrerait pas avec la façon établie de voir la vie du milieu, ou toute initiative qui n'émanait pas des leaders en place dans le milieu, étant jugée "suspecte", était considérée étrangère au milieu, et par conséquent contrôlée, et même tuée dès sa naissance. Et dans un milieu comme celui-là, le simple refus d'occuper des locaux est un moyen de tuer des initiatives valables. C'est la répression à l'action qui n'est pas du "milieu".

Malgré la répression, ou à cause de la répression, le milieu a vu naître un groupe qui avait une vision différente de la société, de son organisation, une manière différente de vivre l'Eglise. Un groupe qui avait ses leaders.

Deux groupes en place dans un même milieu avec des conceptions différentes, cela crée des affrontements. Dans l'affrontement, c'est le pouvoir le plus fort qui l'emporte souvent dans la société telle qu'elle se vit actuellement. Le pouvoir le plus fort fait la répression. Dans le cas présent la répression s'est exercée par la suppression d'un des principaux leaders du groupe le plus faible.

L'action de changement dans un milieu organisé entraîne la répression quand ce milieu tient à son pouvoir au nom de toutes sortes de valeurs. C'est la manière de se comporter de la société actuelle.

Dans l'événement qui nous intéresse, l'Eglise est en cause. Le problème a été réglé "d'autorité". L'autorité de l'Eglise, ayant la même conception de la société, la même façon de voir l'organisation et le fonctionnement de la société que ceux qui détenaient le pouvoir sur le quartier St-Jean-Baptiste, a fait jouer son pouvoir au profit de l'organisation en place la plus forte, peut-être pas au nom des mêmes valeurs.

Dans cet événement, on a réglé un problème en faisant disparaître un leader, puisque le groupe s'est trouvé désorganisé, mais on n'a pas assumé un conflit en tenant compte des personnes, de leurs aspirations, de leurs valeurs, de leurs réalisations. Extérieurement on a réglé un problème, le calme est revenu, le bruit s'est arrêté, mais fondamentalement rien n'est changé puisqu'il y a toujours un groupe qui a une vision de la société, de son organisation, et qui cherche à s'exprimer malgré l'écrasement qu'il a subi.

Si les deux groupes en présence avaient été interrogés sur leurs objectifs à long terme quant à l'Eglise, on aurait trouvé que tous les deux voulaient arriver à mieux connaître et vivre Jésus-Christ. Les moyens étaient diffé-

rents. Le manque de dialogue, de communication a fait qu'on a mêlé objectifs et moyens. La façon de régler cette situation pose la question du droit de cité des minorités dans l'Eglise, et surtout la façon de concevoir l'Eglise.

Quand on croit que l'Eglise possède l'unité en soi, il n'est pas surprenant de désirer que tout soit défini d'avance, que l'Eglise soit parfaite en soi. Mais alors son trait dominant sera l'uniformité. Elle pourra annoncer la paix, mais une paix de tombeau.

Mais si l'Eglise est à bâtir, si l'unité est à faire, à cause des limites, du péché de ses membres, alors il y aura pluralité dans l'Eglise, mais une Eglise en progression.

Les événements vécus de cette façon dans l'Eglise, et réglés de cette façon dans l'Eglise, risquent de diviser les personnes. Ils menacent le courage de ceux qui travaillent en Eglise. Ils font souvent qu'on n'attend plus rien de l'Eglise puisqu'on ne parle plus le même langage. Et ce n'est pas l'autoritarisme qui réglera le problème.

Le groupe de travail

Réflexion théologique

Deux manières de vivre l'Eglise

Rémi PARENT

Les événements vécus à la paroisse St-Jean-Baptiste provoquent une réflexion sur l'unité ecclésiale. On peut voir, dans ce conflit, le choc produit par la rencontre de deux manières de "comprendre" l'unité. Plus gravement, on est probablement en présence de deux manières de vivre l'Eglise. Au-delà des théories qui s'affrontent, c'est vraiment la vie qui est en jeu.

1. Point de départ

Il me paraît important d'insister sur le point de départ: selon celui que l'on choisit (consciemment ou non), on est entraîné dans un mouvement qui détermine notre type de vie-en-Eglise. Plus radicalement, c'est là que nous optons pour une Eglise qui sera vraiment libératrice, ou pour une Eglise qui viendra sans cesse étouffer les efforts balbutiants que nous faisons pour nous libérer réellement.

D'une part, on peut être mobilisé par une Eglise "établie", dont l'unité est bien définie par des institutions en place. L'Eglise, c'est la paroisse. Et la paroisse, c'est tout ce qui gravite autour de l'église et du presbytère: la St-Vincent-de-Paul, la fabrique, les conseils de toutes sortes, etc. Pas de problème: en parlant d'unité, on sait à quoi se référer; les cadres sont bien délimités, l'identification est facile et rassurante. Malheureusement, la vie n'est pas toujours respectueuse des "cadres", et ses jaillissements bousculent souvent les digues qu'on avait élevées. Et le paradoxe consiste en ceci: plus on veut se retirer derrière des structures à toute épreuve, plus vite on se sent menacé dès que la vie se manifeste hors des cadres prévus. Mais une logique a été amorcée: comment vaincre la menace? En renforçant les structures. Le point de départ précipite dans une logique du *pouvoir*, et ce pouvoir, qu'on le veuille ou non, devient la propriété d'un certain "establishment".

L'autre point de départ se veut très près des enjeux concrets où se décide le sort des hommes. Son présupposé serait le suivant: si le Christ ne vient pas sauver l'homme *comme homme* (*dans son humanité*), son salut ne nous intéresse pas. Traduit en fonction de l'unité, ce présupposé signifie que l'Eglise n'est pas une communauté *chrétienne* si elle ne rassemble pas, dans une fraternité *humaine*, les solidarités concrètes des gens qui la forment. Loin de vouloir d'abord sauver les structures en place, on est attentif aux urgences immédiates: "on souligne le manque d'information et de solidarité dans le quartier, on dénonce la situation du logement et le chômage, on souhaite la naissance d'un véritable centre de Loisirs dans le quartier" (Gadbois, p. 616). Un tel point de départ entraîne un mouvement dont on peut prévoir qu'il heurtera de front celui qui se dessinait plus haut: "un autre enjeu fut la construction de l'Eglise par en bas... en partant des projets qui feront naître un autre monde plus neuf".

2. Valeurs

Tout un système de valeurs s'articule autour des options de base. Et c'est à ce niveau que la vie commence à être menacée et déchirée.

Si on se veut (encore une fois: consciemment ou non) d'abord au service du bon fonctionnement des structures en place, c'est qu'on garde, par-devers soi, l'image d'une Eglise parfaite, déjà arrivée à sa pleine stature, en possession de "la" réponse qui rend désormais vaines les questions et les recherches douloureuses que la vie ne cesse de susciter. Cela n'est pas entièrement faux, on le voit: l'Eglise est déjà parfaitement réalisée en Jésus-Christ. Mais cette parfaite réalisation est de l'ordre de la *foi*, et on ne peut, sans plus, la *projeter* sur l'existence humaine de l'Eglise. Cette projection est désastreuse, car elle réduit l'Eglise à être la gardienne d'une certaine *orthodoxie humaine* qui ne tolère plus que "sa" façon de comprendre et de résoudre les problèmes humains. L'*excommunication* devient attrayante et facile: qu'ose s'affirmer une autre façon de vivre la foi, et on l'accuse d'être "anarchique, marxiste, dangereuse" (Gadbois, p. 616). S'organise inévitablement une répression "pratique" qui, même si elle tue des projets apparemment secondaires, bloque la vie (dont les enjeux essentiels se décident *dans* les projets "secondaires"): "Combien de projets sont morts-nés, combattus par le curé et sa Fabrique: comité de citoyens, soirées de danse, activités récréatives indépendantes du centre de Loisirs" (Gadbois, p. 617). Ce qui est plus grave encore: le "pouvoir" sur les biens et les structures devient pouvoir sur les *consciences* et sur les *objectifs* que celles-ci se donnent: "beaucoup d'efforts pour ouvrir le sous-sol de l'église à de nouvelles solidarités naissantes dans le quartier, étaient anéantis par la Fabrique qui, en tant que responsable des locaux, se donnait le droit de se prononcer sur l'objectif du regroupement ou de la réunion" (Gadbois, p. 616).

Dès qu'on décide de vivre et de réfléchir l'Eglise au niveau de projets concrets et d'initiatives à plus court terme, la fausse pureté dont on la parait se ternit. Son unité devient une *tâche* lente et laborieuse, mais elle a aussi quelque chance de devenir unité-pour-les-hommes. Elle veut rencontrer les préoccupations réelles de la Cité, rejoindre et unifier les chrétiens à partir des lieux où ils vivent leur humanité. l'Eglise, alors, se traduit en termes d'*agir*: "la première action...", "une autre action..." (Gadbois, p. 618). Inévitablement, cet agir sera à ce

point minime et limité qu'il pourra paraître risible: naissance d'un modeste journal, fabrication d'un audio-visuel, responsabilités à la clinique, etc...; rien de comparable à une messe qui, en quelques instants, rassemble une foule considérable. Mais cette humilité des projets est sans doute le prix qu'il faut payer lorsque, cessant de "rêver" à l'unité, on veut qu'elle travaille la vie. Il ne faut d'ailleurs pas mépriser l'apparente petitesse des actes concrets, car ceux-ci deviennent très vite, et inévitablement, le lieu où se produit un phénomène d'importance: *la prise de la parole*. Et l'expérience prouve (l'affaire "Gadbois" entre autres) que cette prise de parole est toujours percutante. En effet, elle est *affirmation* de l'originalité d'une personne ou d'un groupe, *décision* de se prendre en charge, *contestation* de tout ce qui tend à opprimer les libertés individuelles et collectives. En d'autres mots, c'est en elle, et en elle seule, que la *pluralité* prend corps et devient une réalité (toujours menaçante) pour les gardiens de toutes les "orthodoxies".

3. Comportements

On est donc en présence de deux mouvements apparemment opposés. Et ceux-ci, menés à leur terme, façonnent des comportements assez contradictoires.

L'unité ecclésiale, lorsqu'elle est trop exclusivement conçue en termes d'orthodoxie (théorique ou pratique), se dégrade vite en *uniformité*. L'enjeu, pour les pouvoirs en place, consiste à sauvegarder la paix. Mais cette paix ne peut pas être une paix active, dynamique, respectueuse des originalités et soucieuse de faire que l'unité-tâche prenne chair *dans* les tensions et les conflits. Le "bon chrétien", c'est celui qui est "copie conforme" du modèle qu'on a établi. Qu'on refuse d'être conforme, et sortent les gros arguments: "vous êtes André Gadbois et non l'évêque de Montréal". Comme si André Gadbois était, a priori, incapable d'assumer un jugement à la fois original et valide, et comme si c'était un crime de n'être pas l'évêque de Montréal. Par contre, les copies conformes ont droit à tous les égards, leur soumission (la "paix") s'achète. Quelques chèques pour les assurer qu'ils sont "près des problèmes du peuple". Mais on se garde bien de porter attention à cette autre manifestation de problèmes, exprimés par le "peuple" lui-même. S'ils jaillissent de la vie, ces problèmes *doivent* être réels, et il ne suffit pas de les ignorer pour qu'ils cessent d'exister...

La prise de parole que l'autre parti a effectuée n'inquiète pas que les pouvoirs en place. Elle menace également ceux qui ont parlé, et pour deux raisons. On sent bien tout d'abord (et c'est sous cette forme que la menace, très souvent, prend son premier visage) que cette prise de parole engage la lutte pour une autre prise, celle du "pouvoir"; ce serait du mauvais angélisme que de le nier. Sera-t-on assez fort pour donner corps à cette lutte? On devine alors un deuxième niveau, plus profond, où la menace devient radicale: au nom de quoi (de qui) puis-je parler? La prise de parole interroge la *foi* personnelle et collective. Ma vie témoigne-t-elle de ce que je dis? Ma propre appartenance ecclésiale est-elle assez vivace pour contester "l'Eglise" en place? On comprend la *peur* qui peut se manifester, et il faudrait être chrétiennement naïf pour identifier cette peur à un réflexe de repli devant une menace "externe".

Deux attitudes sont alors possibles. Ou bien on cède à la peur, et on retrouve une certaine paix qui ressemble fort à une paix de mort. Ou on continue la lutte, en acceptant que cette lutte n'ira pas sans purification personnelle, sans remise en question de "ses" certitudes, et, disons le mot, sans une *conversion* à effectuer constamment. La pluralité est un *fait* que le conflit permet de *constater*: dans l'Eglise nous sommes *plusieurs*. Et nous serions, encore une fois, très naïfs de penser que la vie jaillira nécessairement de la pluralité, des tensions et des conflits. Ceux-ci peuvent tout aussi bien conduire à la division, qui est la mort même de l'unité, son contraire. Il faut plutôt entendre *l'appel* qui nous est adressé dans un conflit: vivre une unité ecclésiale assez puissante pour qu'elle nous donne le goût, en retour, de travailler la pluralité dans le sens de la fraternité à laquelle nous *croyons*. En d'autres mots: il nous faut passer, nous convertir, de la pluralité au *pluralisme*.

septembre 1973

Huit ans d'histoire d'Eglise à la Pointe St-Charles

quand le choc de la déchristianisation emmène une Église dans le combat de la justice.

Claude JULIEN

Le quartier de la Pointe St-Charles, situé au sud-ouest de Montréal, délimité par le fleuve St-Laurent, le canal Lachine et Verdun, représente une population ouvrière d'environ 20,000 personnes parmi lesquelles on retrouve majoritairement des petits salariés, des assistés-sociaux et des chômeurs. 60% de cette population est d'expression française et se divise en deux paroisses qui ont été confiées jusqu'en septembre dernier aux Fils de la Charité: la paroisse St-Jean depuis 1955 et la paroisse St-Charles depuis 1967. Claude Julien, ordonné prêtre à l'église St-Charles en 1868, participa à l'action pastorale dès '65; il fut vicaire à la paroisse St-Jean jusqu'en '71 et vicaire-économe à la paroisse St-Charles jusqu'à septembre '73. Il nous relate une page de l'histoire de cette Eglise locale.

La déchristianisation, un choc salutaire?

La prise de conscience du phénomène de la déchristianisation et le désir de relever ce défi sont les deux constantes qui emmenèrent l'Eglise de la Pointe St-Charles à s'engager graduellement

dans le combat pour la justice. Provoquée de l'extérieur, cette Eglise a quitté petit à petit son univers sécurisant pour s'aventurer progressivement, à travers un long et parfois pénible cheminement, sur les champs de bataille de l'homme contemporain. A l'instar de son fondateur, cette Eglise découvrit combien le tissu humain dans lequel elle était appelée à s'incarner était abîmé et combien il lui fallait s'appliquer à le restaurer. Le territoire qui lui était confié semblait voué à ne gruger que les restes de cette arrogante société d'abondance. Et si le travailleur en sortait quotidiennement c'était pour retrouver un milieu de travail où trop souvent les droits fondamentaux de l'homme n'étaient pas respectés.

1965: Le conseil de pastorale, un lieu de sensibilisation et d'éveil

Assurément, Dieu ne pouvait être d'accord avec ces criantes inégalités sociales, et son Eglise aurait trahi si elle était demeurée passive. Pour éviter cette trahison, il fallait créer un lieu dans lequel l'Eglise développerait sa conscience. Le conseil de pastorale fut fondé à cet effet: permettre aux baptisés de se forger une conscience d'Eglise pour partager la mission pastorale jusque là réservée trop exclusivement aux prêtres.

La mise sur pieds, en 1965 d'un conseil de pastorale marquera le début d'un mouvement qui ira en se développant. Les laïcs seront maintenant appelés d'une manière officielle à partager la responsabilité pastorale jusque là réservée aux prêtres. La charge pastorale n'appartiendra plus exclusivement au prêtre mais aussi au laïc qui participera de plain-pied aux décisions pastorales. Le conseil de pastorale devient donc le lieu où prêtres et laïcs partagent les mêmes préoccupations pastorales empêchant ainsi les prêtres de faire cavaliers seuls dans une activité missionnaire qui ne leur est pas réservée mais qui appartient au peuple de Dieu tout entier.

Ce coup de barre a été capital pour la lancée de l'Eglise missionnaire dans le milieu. S'il n'y avait pas eu cette étape préalable de sensibilisation et de partage avec les laïcs, les prêtres se seraient lancés seuls. En plus des nouvelles difficultés inhérentes à leur nouveau travail missionnaire, ils auraient sûrement fait face aux malaises d'un peuple chrétien qui ne comprend pas que ses pasteurs s'occupent de ceux qui sont loins.

La paroisse et le quartier, maintenant deux réalités

C'est au sein de ce conseil de pastorale que les paroissiens prirent très vite conscience que la paroisse et le quartier constituaient deux réalités de plus en plus distinctes l'une de l'autre. D'une part une paroisse dans laquelle des personnes de tout âge, hommes et femmes, vieillards, jeunes et enfants se retrouvent régulièrement pour entretenir à travers des célébrations liturgiques et des activités paroissiales le dynamisme qui les fait vivre, et d'autre part un quartier où le fardeau de l'injustice sociale se fait de plus en plus lourd et intolérable sur des familles entières.

Le nécessaire "glissement de terrain"

Cette prise de conscience fit naître chez les paroissiens les plus éveillés un vif désir de prendre en charge ce monde. C'est alors que petit à petit s'est opéré un "glissement de terrain" du sous-sol de l'église vers le quartier. Les participants des activités paroissiales se devaient d'investir leurs énergies dans le quartier beaucoup plus qu'en dessous du clocher. Au moment où les comités de citoyens commençaient de s'organiser dans Montréal et la Province ce "glissement de terrain" arrivait à point. Il marqua dans le quartier le début de l'ère des comités de citoyens. Le premier comité appelé le "Regroupement des citoyens de Pointe St-Charles" fut fondé par un groupe de paroissiens avec leurs prêtres. C'est l'époque où l'Eglise venait de proclamer: "Les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des hommes de ce temps, des pauvres surtout et de tous ceux qui souffrent, sont aussi les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des disciples du Christ..."¹

Les équipes du Mouvement des Travailleurs Chrétiens

Un autre lieu de sensibilisation fut sans contredit les équipes MTC. Réunis en cellules, des couples ayant tous des engagements temporels s'appliquaient à faire le lien entre leur engagement et leur foi en analysant selon la rigoureuse méthode de l'Action catholique des faits de la vie ouvrière. Ce regard sur la vie ouvrière

¹ L'Eglise dans le monde de ce temps n° 1.

à la lumière de l'Evangile ne pouvait pas ne pas avoir des effets transformants, tant sur ces groupes que sur l'entourage. Leur présence a constitué et constitue encore un apport unique et inestimable dans l'avancée du ferment évangélique dans le milieu.

Déplacement du lieu de résidence des pasteurs

Quant au presbytère St-Jean, de monastère qu'il était il devint une espèce de "maison de quartier", carrefour de réflexions et d'échanges pour les différentes actions tant sociales que pastorales. Très vite cependant il apparut comme trop grand et financièrement trop lourd à porter. On en fit une résidence pour jeunes travailleuses jusqu'à ce que la clinique communautaire du quartier soit invitée à y emménager. A peu près à la même période le presbytère St-Charles était transformé en Centre communautaire. Les presbytères retrouvaient donc leur vocation communautaire tandis que les prêtres se trouvaient des logements plus conformes à leur mission.

1968: L'Eglise sera missionnaire ou elle ne sera pas

Le temps était venu de regarder d'une manière plus structurée le territoire paroissial. Une enquête sociologique semblait s'imposer pour remplacer la "visite de paroisse" autrefois réservée au prêtre et qui aujourd'hui n'a plus beaucoup d'effet sur un milieu. L'initiative sera assumée par le conseil de pastorale qui ira se chercher les nombreux aides nécessaires pour faire le porte à porte; chaque participant ayant la responsabilité de sa rue ou de son bout de rue. On estimait que c'était une excellente occasion pour les paroissiens de connaître leurs voisins et de découvrir les besoins de leur milieu.

On fit alors cette découverte, découverte stupéfiante pour l'époque: 72% des gens ne venaient plus à l'église, parmi ces 72% on retrouvait surtout les 26-40 ans, de plus dans ces 72% les assistés-sociaux, les bas-salariés étaient majoritaires. Ce fut en même temps l'occasion de découvrir, chiffres à l'appui, un quartier qui se détériore et une Eglise qui en est de plus en plus absente. On venait de vérifier scientifiquement l'intuition des années précédentes et on arrivait à la même conclusion: l'Eglise sera missionnaire ou elle ne sera pas. Il y avait chez ces paroissiens et leurs prêtres

une double volonté de favoriser les réponses aux urgents besoins qu'on découvrait en même temps que de faire rayonner une Eglise dans laquelle on trouvait le dynamisme indispensable à son existence humaine.

Approfondissement à partir de ces récentes découvertes

Cette vie de l'Eglise était révisée annuellement par les prêtres. En effet, une fois par année les prêtres prenaient trois jours au cours du mois d'août pour faire le point. On appelait cela le "conseil d'année": à la lumière de l'Evangile et de la pensée de l'Eglise on fixait les objectifs de la nouvelle année. Voici quelques paragraphes tirés du rapport de ce conseil d'année '68. Ils illustrent bien les orientations que l'on percevait à l'époque:

"C'est à partir des réalités d'un milieu que l'Eglise se forme. Le monde ouvrier a sa culture, ses valeurs qui lui sont propre et spécifiques. C'est toute cette culture qui doit prendre toute sa dimension. En effet, il ne s'agit pas tant de faire entrer le monde ouvrier dans l'Eglise mais l'Eglise dans le monde ouvrier qui d'une certaine façon vit déjà l'Eglise. Ceci suppose de notre part une très grande attention, une attitude d'écoute à la réalité ouvrière."

"Ainsi les priorités du militant chrétien ne sont pas dans la communauté chrétienne mais dans le monde dans lequel il vit. Et le prêtre n'est pas seulement un éducateur de la foi mais aussi il est présent aux réalités temporelles. Le chrétien est le ferment dans la pâte, celle-ci n'étant pas la communauté chrétienne mais bien la communauté humaine. Le chrétien doit donc être présent et agissant dans les réalités collectives."

Suivent deux textes du Concile: "L'Eglise afin de pouvoir présenter à tous le mystère du Salut et la vie apportée par Dieu, doit s'insérer dans tous ces groupes humains du même mouvement dont le Christ lui-même, par son Incarnation s'est lié aux conditions sociales et culturelles déterminées des hommes avec lesquels il a vécu." (Ad gentes, 10) "Il faut que l'Eglise soit présente dans ces groupements humains par ses enfants qui y vivent ou sont envoyés vers eux." (Ad gentes, 11)

Un prêtre est appelé à partager la condition des travailleurs

C'est dans cette ligne missionnaire qu'en '68 un vicaire fut envoyé à l'école de métier dans le but de partager, l'année suivante,

la condition des travailleurs. En effet un lent cheminement aboutissait à la nécessité qu'un membre de l'équipe sacerdotale s'implique dans le monde du travail. Les chrétiens aux prises avec les réalités du travail et les luttes syndicales souhaitaient qu'un pasteur partage leur combat non seulement dans le quartier mais aussi à l'usine.

Du côté des prêtres notre expérience de proximité tant au niveau du logement qu'au niveau de nos engagements nous avait fait sentir encore davantage les limites de cet effort de présence en monde ouvrier. "Nous restons encore trop étrangers à cette réalité du travail qui atteint si profondément l'homme", peut-on lire dans un rapport remis à l'Evêque sur cette question. En '71 un autre prêtre de l'équipe fera un stage au C.P.M.O.² pour se préparer à ce nouveau ministère. Présentement il travaille dans un garage tandis que le premier travaille à la Compagnie Simmons Bed.

Octobre 1969: le Congrès paroissial (lutte pour la justice)

Le temps était venu pour la paroisse St-Jean de faire le point. On éprouvait le besoin de s'arrêter ensemble pour se redéfinir: redéfinir ce qu'était un chrétien et une communauté chrétienne, quel était précisément ce nouveau rôle que la communauté devait remplir dans cette société en changement. Un long article a été consacré dans la revue *Prêtres et laïcs*³ à cette manifestation de foi qui regroupa 300 personnes durant une fin de semaine.

Une des idées-forces de ce Congrès fut la redéfinition de la charité pastorale confiée à l'Eglise. Pour l'atelier qui traitait cette question le mot "charité" voulait dire aujourd'hui "justice" et la justice suppose une attention particulière à ceux dont les droits fondamentaux ne sont pas encore reconnus. Si elle voulait vivre sérieusement la charité évangélique, la communauté chrétienne devait s'engager à fond dans le combat pour une société plus juste. En d'autres mots elle devait prendre la défense des exploités de notre société non pas d'une manière paternaliste mais en entrant

² Centre de Pastorale en Milieu Ouvrier.

³ *Une paroisse en congrès de pastorale*, Paul-Emile PELLETIER, o.m.i., cf. *Prêtres et Laïcs*, mars 1970, page 168 s.

de plain-pied dans leur combat pour réduire les inégalités sociales. Pour ce faire on réaffirma l'importance pour les chrétiens de s'engager dans les instruments de promotion sociale que sont les syndicats et les comités de citoyens.

Dire que les 300 personnes présentes avaient saisi ces nouveaux enjeux, ce serait inexact. Comme dans tout rassemblement de masse, une conscience portée par une minorité se développe et rayonne imperceptiblement sur la majorité. Ces idées-forces firent leur chemin et devinrent les lames de fond de l'action des chrétiens.

Août 1970: option assistés sociaux

Cette conscience d'une lutte en faveur des défavorisés nous emmène au conseil d'année du mois d'août '70 auquel s'étaient joints quelques laïcs. Ce conseil marqua un autre tournant. Notre observation du milieu nous révélait de plus en plus une couche de la population qui était non seulement ignorée mais bafouée par une société qui fait tout pour oublier la marge de pauvreté et de misère qu'elle véhicule. Déjà durant les années '50 un prêtre de la paroisse St-Jean, répondant à une intuition évangélique, avait formé des groupes d'assistés-sociaux dans lesquels se vivaient une solidarité permettant de faire des gestes de mutuelle prise en charge qui caractérise l'homme debout. Depuis quelques mois un nouveau regroupement était amorcé avec un animateur social. Ajoutons que d'année en année la question des plus pauvres de notre société se posait à nous avec de plus en plus d'acuité.

Une option qui provoque des tiraillements

Comme il fallait s'en douter, cette option provoqua des tiraillements. D'abord on enlevait le prêtre de l'école secondaire pour le charger de concrétiser notre option, confiant ainsi la responsabilité pastorale à une religieuse et à un séminariste. Ensuite, aux yeux des pratiquants de la paroisse St-Charles on privait la paroisse des services d'un vicaire même si celui-ci continuait à remplir des tâches paroissiales. Les pratiquants de la paroisse St-Charles qui n'avaient pas eu le temps de vivre la lente maturation de la paroisse St-Jean furent fortement ébranlés par cette option du mois d'août '70. Plusieurs ne comprirent pas et quelques-uns quittèrent les

bancs de l'église. Les autres s'accrochèrent, attendant le jour où ces prêtres trop révolutionnaires à leurs yeux seraient remplacés. Même du côté de la paroisse St-Jean qui avait pourtant bien cheminé dans cette ligne, il y eut beaucoup d'incompréhension.

En analysant les réactions on se rendit compte qu'en prenant partie pour les exploités on s'insurgeait contre un système d'exploitation avec tous les dérangements que cela occasionne chez ceux qui en profitent. On apprit que donner le droit de parole à cette couche de la population qui souffrait en silence c'était toucher à des intérêts, et que quand on touchait des intérêts, les belles proclamations n'étaient que des paroles vides.

De dures secousses, mais la barque tient bon

Mais la vie de l'Eglise locale n'en continua pas moins. En septembre de la même année le conseil de pastorale de la paroisse St-Charles se forme. Un conseil beaucoup plus tournée vers l'extérieur de l'Eglise que vers l'intérieur. Autrement dit on est moins préoccupé d'organisation interne que de présence à ceux qui sont loin. On tente de se sensibiliser aux plus pauvres qu'on ne retrouve plus dans nos assemblées dominicales et qui pourtant devraient en occuper les premières places.

Du côté de St-Jean, les paroissiens, et parmi eux les plus engagés, sont dépassés par le soudain foisonnement des comités de citoyens dû à la non moins soudaine invasion des animateurs sociaux. Une forte vague d'animation sociale déferle en effet sur le quartier. On s'accroche tant bien que mal à la barque. Les secousses sont parfois si violentes que le simple rameur se retrouve soudainement au gouvernail pendant que le timonier s'affaire à pomper l'eau qui entre à pleine cale! Comme dit le concile: "Le mouvement même de l'histoire devient si rapide que chacun a peine à le suivre!" (G.S. 5)

1971: Des structures plus adéquates

Mais cette tempête n'empêchera pas l'Eglise d'après-Concile de secréter ses nouvelles structures plus adéquates à ces temps nouveaux. Les frontières paroissiales éclatent avec la prise de conscience d'un quartier homogène. Lors d'une assemblée générale

regroupant les deux paroisses, tenue le 4 mars '71, un "conseil d'animation" est élu remplaçant ainsi les conseils de pastorale des deux paroisses, inaptes par leurs structures à affronter les nouveaux défis. Cette assemblée générale appelée à être reconvoquée pour les importantes décisions portera le nom de "Conseil d'Eglise" signifiant par ce titre qu'elle est la conscience de l'Eglise locale, cependant que le "conseil d'animation" comme son nom l'indique verra à l'animation des chrétiens pour une présence la plus authentique possible de l'Eglise dans le quartier et dans les milieux de travail.

En conclusion

C'est ainsi que petit à petit, l'Eglise locale de la Pointe St-Charles s'est adaptée aux événements qui l'ont façonnée. Nous avons vu comment le phénomène de la déchristianisation a été le choc salutaire qui l'a forcée à regarder l'homme contemporain. Ce regard attentif lui a révélé l'injustice qui le brime. Il n'y avait pas d'autres alternatives possibles que celle d'entrer dans ce combat de l'homme pour l'homme au nom du Fils de l'Homme. Son Fondateur le lui commandait.

Ce sont les baptisés du lieu qui ont bâti leur Eglise: une Eglise qui respecte et reconnaît les grandeurs de la classe ouvrière en même temps qu'elle s'applique à en réduire les misères. Ces baptisés n'accepteront jamais que leur Eglise soit nivelée au point de devenir l'Eglise des autres, de ceux qui ont une autre culture. Ils la quitteront plutôt que de renier les valeurs qui caractérisent la classe ouvrière d'aujourd'hui. Le Concile n'a-t-il pas raison de réaffirmer le droit aux Eglises locales d'avoir leur caractère particulier et, dans cette même ligne de pensée, est-il si faux de croire que l'Eglise en milieu ouvrier sera ouvrière ou elle ne sera pas? Eglise différente mais combien complémentaire!

L'avortement d'un nouveau St-Jacques

J.-Gérard BOUCHARD

Des faits qui questionnent

"L'équipe des prêtres de Saint-Jacques sera remplacée par les MM. de Saint-Sulpice le 1^{er} juillet prochain. La décision, mûrement réfléchie, est finale et sans recours. Je vous offre la paroisse de Saint-X, dont vous pourrez partager la charge avec l'un et (ou) l'autre de vos vicaires, à votre choix. Vous ferez part de cette décision à vos paroissiens dimanche, le 17 juin". Tel est en substance le contenu de la communication de M^{gr} l'Archevêque, lors de notre entrevue du 5 juin.

Au jour dit, nous donnons lecture sans commentaires d'un bref communiqué inscrit dans le Bulletin Paroissial. A la fin de la célébration, des gens s'emparent du micro et convoquent l'assistance à un meeting, pour mardi soir, le 19. Nous optons pour la non-intervention.

On sait le reste: l'assemblée de 150 personnes exprime sa surprise de la décision subite annoncée. Elle aurait souhaité l'occasion de formuler son avis. Elle regrette les changements dont elle voudrait connaître les motifs. Par résolution unanime, transmise par télégramme, elle prie M^{gr} l'Archevêque ou son représentant de venir jeudi soir répondre aux interrogations des paroissiens. C'est M^{gr} Lafontaine, vicaire général, qui se présente accompagné de M. l'abbé Pierre Hurteau, de l'Office de pastorale paroissiale. Les questions soulevées sont nombreuses. M^{gr} explique à l'auditoire les raisons qui ont amené les changements. La personne des prêtres de l'équipe n'est pas en cause, bien que leur projet pastoral pour St-Jacques ait soulevé des questions. Les autres explications données découlent d'une planification sectorielle, conçue en fonction de l'efficacité administrative et du rendement cultuel d'une Eglise pratiquante et célébrante, dans un milieu dont le tissu humain est proprement lacéré. En faisant appel aux Sulpiciens, on favorise l'unité pastorale sectorielle, on fait des économies d'argent et de personnel.

Quelques échos modérés des propos échangés sur deux journaux du lendemain, puis le silence, que notre attitude d'apparente indifférence favorise, tout en suscitant l'étonnement de plusieurs. Après la concélébration du 24 et la rencontre d'adieu qui suivit, nous sommes déjà partis; et l'incident auquel l'événement a donné lieu, comme d'autres récents de même type, semble plonger dans l'oubli.

Ce n'est qu'apparence pourtant; les réponses données lors des assemblées ont laissé les gens sur leur faim. D'autres questions surgissent, plus fondamentales, dans lesquelles nous sommes vraiment impliqués. Dès lors se pose pour nous, la question de l'opportunité de lever le voile sur les tractations intervenues entre la Fabrique et l'administration diocésaine, en vue du réaménagement de Saint-Jacques, et les implications pastorales y contenues.

Cet article que nous avons consenti à la revue "PRETRE ET LAICS" transmet des informations sur les antécédents de l'événement et les questions pastorales qu'il a posées à l'équipe presbytérale en fonction. Il pourrait être le préambule d'analyses plus poussées. Il n'a qu'un but: dégager les coordonnées d'une situation qui a amené notre départ et y projeter notre éclairage, en vue de contribuer à la conversion de la praxis pastorale de notre Eglise. "S'il est heureux et même nécessaire, en effet, que la communauté chrétienne soit interpellée par son magistère, il importe tout autant que les instances hiérarchiques de l'Eglise, y compris les plus élevées, soient interpellées par l'expérience des croyants... Tout ceci conduit à comprendre que, dans le Ministère même de l'évangélisation, l'Eglise est constamment appelée à se convertir, et puisqu'elle est une institution, cette exigence de conversion l'amène aussi à se soumettre à un examen critique de ses structures, ses aménagements, ses lois."¹

Nous croyons exprimer et refléter l'expérience de la majorité des croyants de Saint-Jacques dans cet essai de "libération de parole", en vue d'un examen critique des aménagements paroissiaux proposés et évincés.

Un contexte socio-historique qui provoque

Nous avons été amenés à parler "aménagements nouveaux" à Saint-Jacques, par suite de la vente de nos terrains et immeubles, projetée déjà en 1962, remise en question au cours de la période d'Expo 67, décidée en '71, et réalisée au début de '72, bien que la signature du contrat ne date que du 17 septembre 1973, après libération des titres et obtention des permis par l'UQUAM. La dette en fin '71 atteignait un point de sursaturation manifeste soit \$500,000.00 dont nous devons emprunter les intérêts.

¹ Mémoire des Théologiens de l'U.D.M. à Mgr Grégoire, sur le thème du prochain synode romain: L'évangélisation du monde contemporain. *Le Devoir*, 7-11-73, page 7.

D'autre part, le taux décroissant de la population catholique, passée de 13,500 en 1956 à 8,000 en 1973, en majorité croyante, mais pratiquante à 20%, pose le problème de viabilité de la paroisse. L'assistance aux messes dominicales, stabilisée au cours des années '71 et '72, après le gonflement temporaire et artificiel d'Expo '67, s'élève en '73 à 2,000 dont 50% approximativement de l'extérieur et 50% de l'intérieur du territoire, d'après les constantes des relevés périodiques, deux ans durant.

Ajoutons que la population résidente est peu stable composée qu'elle est de chambreurs, dont plus de la moitié vivent seuls.

C'est en fonction de cette population résiduaire locale, doublée par des célébrants de l'extérieur, dont la moitié ont adopté Saint-Jacques, qu'il faut planifier un ré-aménagement paroissial; car la paroisse Saint-Jacques, dans notre prospective, partagée par l'autorité diocésaine, doit survivre, et sa communauté, stabilisée à un seuil rentable, doit assumer sa vocation d'animatrice du quartier, tout en accueillant les passants que sa situation géographique, au carrefour du Métro et des autobus, et plus encore peut-être, son style de célébration de la parole et de l'eucharistie, polarise spontanément.

La question fondamentale pour nous est donc d'inventer des formes d'aménagement pastoral, fonction d'une part de la population locale à animer, pour ne pas dire à évangéliser, et d'autre part, de la population passante, à 50% régulière, qui a choisi de venir célébrer à Saint-Jacques. Nous avons cherché, dans notre cheminement, à sauvegarder l'intérêt pastoral de ces deux groupes, tout aussi importants l'un que l'autre, à nos yeux, sans jamais sacrifier l'un à l'autre. Leur rencontre régulière rejoint par surcroît, un des objectifs sociologiques et partant pastoraux, visé par des "aménageurs" professionnels, soit l'inter-influence des groupes favorisés et moins favorisés, pour leur enrichissement mutuel.

Tous les projets de ré-aménagement proposés tiennent compte de ces deux composantes de la communauté qui fréquente Saint-Jacques, alors que l'OFFICE DE PASTORALE PAROISSIALE favorisait dès l'abord le retour de Saint-Jacques à l'intérieur de ses limites territoriales. D'où de laborieuses tractations en vue de concilier deux tendances, issues de visions pastorales et de paliers hiérarchiques différents, dans le meilleur intérêt de la communauté chrétienne de Saint-Jacques.

I — Des projets pastoraux qui avortent

La signature de l'offre de "vente totale" à l'UQAM le 7 janvier 1972 nous amenait à renoncer à tout projet de réaménagement qu'une "vente partielle" aurait permis; nous avons donc orienté notre recherche d'un lieu d'assemblées et de célébrations par-delà nos terrains, dans le territoire adjacent. Aucun des projets brièvement décrits ci-dessous n'impliquait de nouvelles constructions, mais tous entraînaient des investissements de rénovation et d'arrangements fonctionnels. La mise

en chantier de nouveaux édifices n'était pourtant pas exclue: nous poursuivions simultanément des démarches en vue de l'acquisition des terrains vacants "EMERY", bon placement du reste, reconnu tel par l'administration diocésaine. En considération de cette hypothèse, aucun des projets proposés n'était conçu comme permanent.

a) *Deux projets éphémères abandonnés*

Les projets "*Saint-Denis*" et "*Palais du Commerce*" adoptés par l'équipe des prêtres et le Conseil de Fabrique, durent être abandonnés, à l'expiration de l'option, pour la raison officielle qu'ils ne pouvaient être retenus aussi longtemps que le contrat de vente ne serait pas signé. L'éventualité d'un retrait de l'offre, peu probable mais toujours possible, imposait de surseoir à d'autres achats ou locations parallèles, à moins de conditions exceptionnelles.

On sait que la signature de l'acte de vente prévue pour mai 72, achoppait à une clause restrictive de \$300,000.00 incluse dans l'acte de donation des Sulpiciens à la Fabrique Saint-Jacques, en 1904. La compagnie de Saint-Sulpice, selon cette clause, recouvrait ce montant si un jour la Fabrique liquidait ses immeubles sans les remplacer. Il a fallu 14 mois de négociations entre l'Archevêché et les MM. de Saint-Sulpice pour liquider cette hypothèque, dont la Fabrique avait réclamé le règlement anticipé, provisoire et préventif, depuis 1969. De fait, cette clause nous empêcha jusqu'à mai '73 de mener à terme aucun projet de ré-aménagement.

Ils n'auraient quand même pas abouti, nonobstant cette clause, si on en juge d'après le peu d'intérêt qu'ils ont suscité et la lettre officielle de Mgr Grégoire, datée du 17 avril, qui nous invitait à tenter de regrouper lieu de culte, résidence, bureaux et services, à l'instar des modèles conventionnels, tout en retenant la chapelle Notre-Dame-de-Lourdes, appelée "Eglise paroissiale de Saint-Jacques" comme lieu principal de culte, sinon exclusif.

De fait, les deux projets pré-cités incluait l'utilisation de la chapelle, sans en faire pour autant l'Eglise paroissiale Saint-Jacques. Dans le respect de sa vocation adoratrice et mariale, Lourdes aurait continué d'accueillir les priants et célébrants plus âgés et plus sensibles à ces expressions du culte chrétien. Elle aurait, de plus, ouvert ses portes à la Communauté Chrétienne de Saint-Jacques, pour des célébrations dominicales, des liturgies de baptême, de mariage et de funérailles.

Ils comprenaient, de plus, un lieu d'assemblées et de célébrations en semaine pour quelque 150 personnes, avec bureaux d'accueil et de services à la périphérie, et la résidence des prêtres, dans des locaux contigus ou voisins. Ces extensions, impossibles à Lourdes, plus une vaste salle pour des célébrations dominicales et festives — nous songions aux salles de la Bibliothèque Nationale et du Pavillon A. David — intégraient les services pastoraux de la Communauté existante et offraient des choix respectueux des catégories de croyants.

Ils s'inscrivaient dans le processus de recherche amorcé, auquel aucun officiel de la curie diocésaine ne s'est jamais réellement associé, ni n'a apporté quelque coopération notable (à moins qu'on ne veuille ranger sous ce vocable la visite de deux représentants du Comité d'art sacré, au local Saint-Denis, ancien Club Rigolo, qui nous a valu la magnifique série de grandes photos de la façade, agrémentée des peintures de danseuses, et de l'intérieur, utilisé comme entrepôt d'équipement de restaurant déposé là pêle-mêle).

Par contre, un projet déjà engagé à notre insu émanait-il du 2.000, via l'Office de pastorale paroissiale, tel celui de l'église évangéliste Saint-Jean, que nous devions tout aussitôt presser les marguilliers à s'engager dans cette voie, du moins pour l'explorer jusqu'au bout sinon pour s'y installer, arrêtés dans leur démarche par la contrainte de motifs tirés d'un autre arsenal pastoral, toujours assortis du "vœu de M^{gr} l'Archevêque."

Comment, dans de telles conditions, conduire à terme une tâche commune de recherche pastorale, l'équilibre des forces en présence étant rompu au départ par voie d'autorité?

Nous avons néanmoins poursuivi, mus par une foi tenace en la valeur des objectifs recherchés et soutenus par l'espoir que de nouveaux essais de coopération conduiraient à partager sur l'essentiel et seraient mis en place, par l'effort commun, de nouveaux mécanismes de communication: il n'en fut rien, comme le montre le rejet du projet "COOP", décrit ci-dessous, dans lequel nous avons investi le meilleur de nos énergies.

b) *Le projet "COOP" écarté*

Le projet "COOP", ainsi désigné parce qu'il impliquait l'achat et l'aménagement des terrains et bâtiments de la "Coopérative des Frais

Funéraires", situés coin sud-est Ste-Catherine et Sanguinet, remplissait selon nous, toutes les conditions d'un établissement pastoral polyvalent, susceptible de répondre aux requêtes multiformes de la communauté chrétienne du Saint-Jacques existant, vérifiées par de patientes et minutieuses analyses, durant la période qui s'est écoulée du 1^{er} novembre 1972 au 1^{er} mai 1973.

Situé à deux pas du carrefour Métro-autobus, face au dernier édifice de l'UQAM, à l'extrémité-ouest du Campus tracé, le futur "Centre Paroissial" longeait l'axe de circulation des quelque 20,000 étudiants de l'UQAM et du Cegep du Vieux Montréal, nombre projeté à 35,000 en 1980.

Les édifices de 55,000 pds² de plancher, à trois et deux étages, sis sur un terrain de quelque 20,000 pds², pouvaient abriter tous les services de la Communauté Chrétienne de Saint-Jacques et quelque 20,000 pds² d'espaces de bureaux à louer, totalement isolés, avec leurs entrées propres:

- Une église bien identifiée et exclusivement réservée au culte, au rez-de-chaussée, ouvrant sur la rue et une plaza intérieure pouvant accueillir un millier de personnes. Capacité: 500 sièges.²
- Une sacristie, au même plan et dans son prolongement, de mêmes dimensions que la sacristie de Saint-Jacques, et pouvant utiliser son ameublement, y compris le précieux vestiaire;
Tout cet édifice est à l'épreuve du feu. Il peut être surmonté d'une tourelle de clocher.
- Y adossé, et ouvrant sur l'extérieur et la plaza également, des salles au nombre de cinq (5), de dimensions réduites — 20 à 50 personnes —, des bureaux, une mezzanine pour projections sur la plaza, salles de lecture, bibliothèque, petits bureaux pour dactylos, polycopie...
- Et communiquant, une maison de trois étages, dont le 1^{er} aménagé en bureaux, avec voûte et espace à librairie et deux en résidence, dont un récemment remis à neuf, l'autre à rénover et aménager en chambres.

Ce projet répondait à trois vœux exprimés par M^{gr} l'Archevêque:

1. L'édifice pouvait regrouper dans le même corps de bâtisses, résidence des prêtres, bureaux, église bien identifiée à l'usage exclusif du culte, salles et services pastoraux greffés sur la vie communautaire.

² c.fr. Esquisse des architectes Longpré et Marchand.

2. La gent étudiante, circulant sur les deux campus voisins, pouvait y trouver porte ouverte et accueil, comme tout autre croyant, sans être identifiée dans une "chapelle universitaire" qu'elle n'accepte plus.
3. Une librairie d'inspiration chrétienne et de souffle pastoral, héritière du Kiosque du Livre Saint-Jacques, orientée dans le sens du renouveau chrétien. Aux portes de l'Université avec pignon et vitrine sur la rue Ste-Catherine, cet étalage de livres, dans la périphérie d'une église et sur le passage des croyants de tout degré, avait à nos yeux une valeur inestimable, vérifiée en miniature au Kiosque de Saint-Jacques. M^{gr} souhaitait une belle librairie dans le quartier, au point qu'il s'était offert à en subventionner la mise en route.

J'ajoute, pour dissiper toute équivoque et prévenir tout agacement administratif, que la librairie est une corporation autonome, auto-financée et auto-gérée, qui n'a avec la Fabrique que des relations de locataire à bailleur et des échanges de personnel.

Nous osons ajouter que l'entreprise dans son ensemble répondait aux critères d'un sain réalisme économique, et aux conditions minimales de rentabilité. Nous avons consacré de longues heures à mesurer des espaces et retourner des chiffres, avec le concours de deux experts de la firme Armand Desrosiers, l'un en location et rentabilité, l'autre en évaluation d'immeubles. Nos analyses, après un abattement prudentiel de 10%, ont donné en gros les chiffres suivants dont il serait superflu de donner ici tous les détails. A partir d'un investissement de \$500,000.00, soit \$400,000.00 pour l'achat et \$100,000.00 de rénovation, toujours récupérable au moins pour le capital d'achat et avec plus-value escomptée dans la conjoncture économique, la Corporation "COOP"³ pouvait escompter un revenu annuel net garanti de 5% de son investissement, soit \$25,000.00, et une plus-value probable d'un autre 5%, dans l'hypothèse où elle devrait se désister de sa propriété, par suite du développement prévisible du secteur. Nous nous bornons à ces chiffres, que certains peuvent taxer d'hypothétiques. La firme A. Desrosiers a toujours affirmé qu'elle était prête à en soutenir la valeur; elle était sur le point de les insérer en détail dans des formules de contrats, au moment où le projet a été brusquement évincé. Ils jouissent du préjugé de probabilité, jusqu'à ce qu'ils soient contredits, ce que personne n'a entrepris de faire; et les assertions suivantes: "La réparation du chauffa-

³ Pour fins de calcul, nous avons supposé une Corporation dont la Fabrique est un locataire, parmi d'autres, comme dans le cas du Complexe de la Communauté Chinoise.

ge va coûter \$25,000.00... Il faudra un homme à plein temps pour l'administration... Vous vous embarquez dans une aventure financière semblable à l'aventure-Expo..." si elles peuvent servir d'épouvantail, ne peuvent tenir lieu de preuve scientifique; elles ne tiennent ni de la compétence comptable ni de la probité professionnelle. Les mêmes investissements dans des constructions nouvelles de type conventionnel, sur un endroit aussi stratégique, pourraient-elles procurer à Saint-Jacques des garanties égales de rentabilité pastorale et financière? Et seraient-ils toujours, terrain excepté, récupérables?... La question reste posée.

Il semble que les dimensions de l'entreprise, qui débordait les stricts besoins traditionnels et était administrativement plus complexe, parce qu'elle obligeait, comme dans le cas de la Communauté Chinoise, à déborder la Loi des Fabriques, pour faire appel partiellement à d'autres lois, ajoutées aux risques financiers, aient effrayé les conseillers financiers de M^{gr} l'Archevêque. Nos ambitions pastorales sont-elles apparues démesurées? Et notre équipe, inférieure à la tâche?... ou peut-être plus simplement, la solution retenue finalement était d'ores et déjà adoptée?... Dans ce cas, tous auraient eu profit à la connaître plus tôt.

Pour nous, il faut le redire, le projet *COOP* répondait d'emblée aux aspirations et besoins de la Communauté existante de Saint-Jacques, tels que nous les avons perçus au cours des cinq dernières années.

A noter que ces projets conçus en fonction des services aux paroissiens, n'épuisaient pas, tant s'en faut, le projet global de la Communauté Chrétienne de Saint-Jacques. Les autres interpellations du milieu résidentiel, dont le recensement en cours commençait à nous renvoyer les échos, trouveraient leur réponse dans la formation de groupes de quartier — dont quelques-uns déjà opérants — animés par une équipe polyvalente centrale, axés sur des objectifs socio-caritatifs d'inspiration chrétienne, aptes à promouvoir et à alimenter la réflexion évangélique et à engager des croyants distancés dans une actualisation progressive de leur foi, qui déboucherait un jour sur la célébration en communauté.

II — La Solution Retenue

La solution retenue, offrirait des garanties "exceptionnelles" de sécurité; elle ramène Saint-Jacques à l'intérieur de ses limites, recueille et

recoud les lambeaux de son tissu humain traditionnel, le déleste de son poids d'éléments extérieurs, lesquels nous apparaissaient plutôt comme le poids des ailes d'un avion; elle élimine au départ tout risque financier, dégrève même le budget de la Fabrique; en ramenant Saint-Jacques dans son aire naturelle traditionnelle et le rattachant aux lieux de culte Notre-Dame, Lourdes et Bonsecours, on parfait "l'opération sectorielle" dont M^{re} Lafontaine a exalté les vertus en réponse aux paroissiens de Saint-Jacques; du point de vue organisation et administration, répartition des tâches et du personnel, en vue du service de la Communauté Chrétienne résidentielle et d'abord des pratiquants du dimanche, la solution a des avantages incontestables; elle est conforme aux critères d'administration, dans son sens le plus large, dont M. le directeur de l'Office de pastorale paroissiale a fait l'A.B.C. de ses politiques pastorales.

Nos projets, au contraire, dont aucun n'incluait la solution adoptée, comportaient tous une part d'innovation et de risques, et donc d'insécurité relative; est-il permis d'affirmer que tout projet pastoral comporte une frange d'insécurité propre à l'aventure⁴ de la foi et aux défis de l'espérance? J'ai en mémoire cette comparaison de la danseuse de ballet, qui trouve sa sécurité dans le mouvement et la représentation du compagnon invisible, auquel elle adapte ses gestes; dans le cas du croyant, le Christ-Seigneur qui est en avant. Je la tiens d'un illustre docteur en théologie et psychologie.

Etaient-ils pour autant dépourvus de réalisme prudentiel? Et l'"aventure" proposée n'avait-elle de risque que sa nouveauté? L'autorité hiérarchique, face à deux options d'ordre administratif, devait prendre une décision inspirée du "sens organisationnel" de l'Eglise. Or ce sens, qui a des analogies avec celui des organisations humaines profanes — l'Eglise est aussi société des hommes — en diffère cependant par *"un autre esprit, une autre forme, d'autres forces, car l'Eglise trouve la raison et la source de ses dynamismes organisateurs en Jésus-Christ et dans son amour, et non dans un effort bureaucratique et la coordination de forces quasi-mécaniques"*.⁵ En d'autres mots, ce "sens organi-

⁴ AVENTURE ne signifie pas ici "au hasard", sans dessein arrêté, mais bien: Ensemble des activités et expériences qui comportent du risque, de la nouveauté, et auxquelles on accorde une valeur humaine. (Dictionnaire Robert).

⁵ Pie XII, dans son historique exhortation du 25 janvier 1950, A.P., N° 40, page 18.

sationel" de l'Eglise est d'abord pastoral, et ses chances de vérité sont proportionnelles à son degré de fusion, à son sens pastoral, pour en faire un alliage indélébile. Il peut servir ou desservir l'Eglise, la pousser dans un sens ou dans l'autre, la diriger dans des voies d'engagement ou des voies d'évitement, selon la conception pastorale d'où il émane et la conviction découlant d'une étude de conjoncture par les agents pastoraux impliqués, œuvrant pour et au nom d'une communauté de croyants, au service de laquelle ils sont consacrés et au bénéfice de laquelle ils devront finalement décider.

Ce "sens organisationnel" n'est donc pas l'apanage de la seule hiérarchie, ni des offices, conseils et services d'un diocèse, pas plus du reste que des pasteurs en charge d'une communauté: il est à l'état diffus dans toutes et chacune des parties qui intègrent la vaste réalité Eglise, mais cumule dans les agents pastoraux aux divers paliers, pour se traduire au sommet finalement en actes décisionnels de l'autorité hiérarchique.

Il n'est pas non plus pur don de l'Esprit, gratifiant une fois pour toutes les personnes qui participent au pouvoir dans l'Eglise, et garantissant d'avance la rectitude de toute décision prudentielle qu'une situation leur impose de prendre: il doit se reviser, se reconstruire, se re-crée sans cesse à la façon des vivants, s'aiguiser, s'affiner, se polir au frottement de la réalité socio-ecclésiale, à la façon des métaux.

Le "sens organisationnel" de l'Eglise de Montréal a été mis à rude épreuve, dans sa recherche d'une solution de rechange aux aménagements actuels de la paroisse Saint-Jacques. A partir d'une vision pastorale et de notre perception de la conjoncture, nous avons présenté trois projets, qui ont été rejetés. L'Office de pastorale paroissiale a montré fort peu d'intérêt, voire d'attention à ces projets, et ne s'est pas associé un seul instant à la recherche investie dans leur élaboration.

Par ailleurs, l'Office n'a pas offert une quelconque solution globale de rechange, mais plutôt des pièces fragmentaires et plus ou moins cohérentes d'un possible réaménagement.

Finalement, M^{gr} l'Archevêque a opté pour le rassemblement à Notre-Dame de Lourdes, sous la houlette des Sulpiciens déjà dans la place, de la communauté pratiquante de Saint-Jacques, amputée de son 50% "d'externes", en attendant l'éventuelle construction d'une autre église Saint-Jacques.

Une revision plus poussée et plus critique aboutirait-elle au seuil de "deux ecclésiologies différentes exprimées dans des conceptions pastorales divergentes, pour ne pas dire opposées?"⁶

Ou s'agirait-il plutôt d'une perception différente de la conjoncture socio-ecclésiale de Saint-Jacques? Ou encore, d'un aiguillage différent à partir d'un point commun? Nous aurions alors cheminé sur deux voies tendant à s'éloigner dans la mesure même de la fidélité de chacun à sa position de départ? Ou, plus simplement, de l'absence de mécanismes de communication et de participation suffisamment souples et divers?... Nous tentons de donner nos points de vue sur ces questions, dans la partie qui suit.

III — Notre Vision Pastorale

1. *Deux accents ecclésiologiques*

Nous pourrions sans doute nous rejoindre en principe dans l'*ecclésiologie de Vatican II*, à laquelle nous réfère M^{gr} Grégoire, dans l'allocution déjà citée, qui définit l'Eglise comme "*le peuple de Dieu en marche, un peuple ayant toutefois ses usages et ses cadres, guidé par ceux qui ont mission de l'orienter*"⁶.

Notre équipe mettrait cependant l'accent davantage sur le "peuple de Dieu en marche" alors que l'Office de pastorale paroissiale paraît bien le mettre sur les "cadres et les usages". Cette différence d'accent peut aboutir rapidement au plan de la praxis pastorale, "à deux ecclésiologies, qui s'expriment dans des conceptions divergentes, sinon opposées."⁷

Ce "peuple de Dieu en marche", à Saint-Jacques, avec lequel nous nous sentions comme en symbiose, jouait pour nous, à la fois, les rôles de point d'appui, d'étai, de mesure et d'aiguillon pour notre action et nos projets pastoraux. C'est aux dynamismes de cette communauté

⁶ Mgr Grégoire, extraits de "Le Devoir", 9-10-73. Allocution sous le titre: Le droit de l'Eglise à "une juste image".

⁷ *Parvus error in principio fit magnus in fine.* (Cette note pour les thomistes de plus de 40 ans).

vivante, d'autant plus cimentée et fondue qu'elle se détachait des murs de pierre, voués à la démolition, que nous voulions ouvrir larges les voies d'un avenir engageant et exaltant. Elle était déjà collectivement prête pour l'exode vers un lieu propice à l'expression, la progression et la radiation de sa vie théologale. Les édifices multifonctionnels de la COOP répondaient à ces aspirations; ils pouvaient être acquis et aménagés sur une période de six mois, et occupés au moment même de la fermeture de Saint-Jacques. Ainsi étaient atténués les risques d'émiettement de la Communauté, morcelée et stationnée sur des voies d'évitement, en attendant l'hypothétique reconstruction de nouveaux lieux de rassemblement global. Nous avons jeté notre dévolu sur les établissements COOP parce qu'ils rencontraient toutes ces conditions. Il n'existait pas, à notre connaissance, d'endroit plus propice à l'accueil, dans les meilleurs délais et conditions, de la Communauté migrante de Saint-Jacques, supposé qu'on veuille sauvegarder son identité et son intégrité.

Tel n'était pas l'avis de l'Office de pastorale paroissiale, dont la position du début, jamais modifiée, visait délibérément — M. Hurteau n'en a pas fait mystère — à renvoyer chez eux les extra-territoriaux et à amputer la communauté actuelle de Saint-Jacques de 50% de ses effectifs, parmi lesquels nombre de ses éléments les plus dynamiques. Nous avons espéré jusqu'au dernier moment que cette vivisection serait évitée; pratiquée au moment même où le projet pastoral diocésain "met le focus sur la grande tâche de bâtir des communautés chrétiennes plus vivantes", l'opération ne va pas sans poser de douloureuses interrogations.

On sait que M. Hurteau dissociait, dans ses prospectives de planification, la paroisse et d'autres services pastoraux, genre Le Moutier, offerts aux itinérants dans un carrefour; et, comme M. le chan. Delorme définit sa fonction en termes d'aménagement de lieux de culte et de résidences pour les prêtres, dans les cadres de la Loi des Fabriques, M. Hurteau se perçoit comme responsable des paroisses territoriales et non d'autres regroupements communautaires. Une telle dichotomie conduisait, dans notre cas, à scinder en deux parties la communauté paroissiale existante de Saint-Jacques. A la lumière de cette position apparaît comme fondée notre assertion que l'Office mettait l'accent sur la partie "cadres et usages" de la définition descriptive de M^{gr} Grégoire plutôt que sur la partie "peuple de Dieu en marche"⁶.

2. *Revision de la conjoncture*

L'effort déployé par l'Office de ramener Saint-Jacques à l'intérieur de son aire géographique provient sans doute d'un souci "organisationnel", dont il ne nous est pas même venu à l'esprit de mettre en doute l'intention pastorale, pas plus du reste que celle d'aucun des agents pastoraux impliqués dans les décisions.

Ce souci s'expliquerait peut-être aussi par la conviction que le gonflement artificiel d'Expo '67 n'avait laissé aucun vestige. Or nous savons pour l'avoir maintes fois mesuré, qu'après la crue des eaux et leur entrée dans leur lit, au cours des années '68 et '69, leur débit s'était régularisé à un niveau supérieur, tant par l'addition du dépôt résiduaire d'Expo '67 cristallisé que par l'adduction des deux nouveaux canaux des stations centrales Métro et Autobus. Les phénomènes crue et décrue ne se produisaient plus guère, et les nouveaux canaux continueraient d'alimenter la rivière, aussi longtemps que des hommes ne les détourneraient pas de leur cours naturel.

Ce point capital de la conjoncture à Saint-Jacques n'a pas été pesé à sa valeur, voire pris en considération par l'Office. Le spectre d'Expo '67 projetait-il encore son ombre menaçante sur ce pauvre Saint-Jacques qui en avait supporté à lui seul les avaries, au point d'empêcher ceux qui en avaient eu si peur de regarder son nouveau visage? Nous avons vainement tenté, en tous cas, de le révéler, ce nouveau visage, comme de fixer l'attention et de susciter l'intérêt autour des autres éléments de la conjoncture, brièvement résumés dans l'introduction: statistiques, carrefour naturel, plaque tournante, projets résidentiels imminents dans le quartier, aire de circulation de 20,000 étudiants, érection des édifices de l'Université fondus dans le quartier, préservation d'un bloc résidentiel à l'angle intérieur du campus en forme de "L", par souci de préserver la continuité du tissu humain du quartier... et quoi encore! Rien n'y fit. Cette impression d'avoir été si peu écoutés et par un nombre excessivement restreint de personnes nous amène à poser le problème de la Communication avec les agents pastoraux diocésains et de la participation de la Communauté aux décisions qui la concernent.

3. *Communication et participation*

M^{gr} l'Archevêque s'est montré très attentif à nos propositions, les rares fois que nous avons pu entrer en dialogue avec lui. Nous

avons rédigé, à sa demande, plusieurs mémoires pour étude. Il tenait résolument à une Eglise bien identifiée comme telle, il nous l'a clairement fait savoir, et dans tous nos projets, nous en avons tenu compte, sous des signes identificateurs divers.

Il m'a invité, un jour, à son Exécutif, pour exposer moi-même nos vues et répondre aux questions des membres, qui sont, comme on le sait, les directeurs des Offices et Services diocésains. J'étais extrêmement heureux de cette ouverture et j'attendais le jour de l'assemblée avec beaucoup d'espoir. Quelle ne fut pas ma déception — et je présume la sienne — quand je dus retourner à la porte, après avoir fait anti-chambre plus d'une heure, parce que, dit-il, l'Exécutif n'était pas prêt à me recevoir?

Je me rappelle aussi une conversation où M^{sr} Grégoire avait insisté sur l'Eglise, lieu de rassemblement de la Communauté, pas seulement de culte... J'ai rappelé plus haut trois aspects du projet COOP qui rencontraient des vœux exprimés par M^{sr} Grégoire.

Dès lors surgit cette question: Pourquoi des projets qui concernent tous les Services et Offices diocésains doivent-ils passer par le seul canal de l'Office de pastorale paroissiale? Et pourquoi le directeur du dit office a-t-il gardé la Communication avec le seul curé et les marguilliers? Je me souviens de réactions spontanées des prêtres coopérateurs de l'équipe à qui je faisais rapport le plus fidèlement possible de toutes mes démarches et entrevues: "Pourquoi ne sommes-nous pas invités? Les marguilliers seuls peuvent-ils exprimer avec vérité, selon leur ordre d'importance et sous tous leurs angles les problèmes pastoraux de Saint-Jacques? A 30 ans, nos confrères laïcs sont traités en adultes et assument des responsabilités d'hommes; nous, nous sommes des mineurs..."

J'avais inscrit au programme de l'assemblée générale annuelle des paroissiens, le 18 décembre 1972, l'item suivant: Questions concernant le ré-aménagement de la paroisse. J'ai dû couler sur cet item, après l'intervention de M. Hurteau qui jugeait inopportun cet échange sur des hypothèses de re-localisation à ce stade encore incertain. On serait amené alors à "associer" les paroissiens à la seule audition du communiqué leur annonçant notre départ, le 17 juin.

Réduits à traiter avec le seul directeur de l'Office, qui nous est apparu plus soucieux de planification administrative, dans son sens le

plus large, que d'attention et d'analyse des dynamismes de la foi, et engagés sur des voies divergentes au départ, nous avons poursuivi des mois durant un dialogue de sourds. Est-il étonnant que nous ayons débouché sur l'impasse?

Et quel homme, si sincère et parfait soit-il, peut-il à lui seul refléter et interpréter avec fidélité et objectivité et selon tous leurs aspects et accents les informations et propositions présentées? Des échos qui nous sont parvenus nous prêtaient des positions qui n'étaient pas exactes; elles avaient été biaisées, sans doute avec la meilleure volonté du monde.

Quand à M^{gr} Lafontaine, il avait comme mission de nous faire part des décisions prises et des raisons qui les avaient motivées; il ne s'est pas à notre connaissance, impliqué dans l'élaboration des projets.

Je me suis reporté parfois à un dossier que j'avais préparé pour la revue "Eglise de Montréal", sous le titre: *La région, palier hiérarchique ou relai pastoral*. Il était notamment question, dans ce dossier, de faire des six présidents de région l'Exécutif de l'Office des Paroisses, sous l'autorité de M^{gr} le Coordonnateur et avec les services d'un secrétaire exécutif. Et j'ai souvent regretté que cette suggestion n'ait pas eu de suite. Elle aurait permis, me semble-t-il, un examen des questions plus diversifié et plus attentif. Si j'en avais l'occasion, je remettrais volontiers cette question à l'étude.

4. *Croyants, Praticants, Célébrants*

Cette trilogie n'indique pas forcément une gradation qualitative. Un "pratiquant", dans le sens reçu "de fidèle au précepte dominical", peut être un pauvre croyant; par contre, on peut trouver des croyants d'une grande profondeur de vie théologique, qui ont substitué à une pratique dominicale plaquée sur la vie, une pratique de l'amour de Dieu dans leurs frères plantée dans la vie. Le précepte de la charité qui inclut avantageusement le précepte dominical, lui est pourtant antérieur et supérieur.

Si ce croyant parvient à célébrer sa foi avec ses frères dans une communauté vivante, c'est qu'elle a déjà transformé son intérieur à un point tel que l'Action de grâces jaillit spontanément de son cœur, et il chante sa joie au Seigneur.

Saint-Jacques compte un certain nombre de pratiquants traditionnels, ce qui n'est pas péjoratif à priori; on se tromperait pourtant en se représentant la paroisse comme une communauté de pratiquants sociologiques d'âge mûr et d'âge d'or; cette image, projetée du passé, reflète peu ou pas la réalité présente.⁸

Ce serait donc une erreur de concevoir un nouveau Saint-Jacques en fonction de cette catégorie, laquelle, à toutes fins pratiques, est dépassée et figée dans sa vision religieuse.

De même, on ne peut plus, semble-t-il, concevoir une pastorale axée d'abord sur la porte ouverte à tous et l'accueil au presbytère à toute heure et pour n'importe quoi, et pas davantage sur la visite hebdomadaire des vieillards, des malades, des handicapés qui sont retenus à la maison. C'est la communauté qui doit prendre en charge tout ce qui n'est pas formellement ministériel, et le prêtre avec elle, mais pas seul.

Forcés par la réduction des effectifs à établir des priorités, nous avons mis le cap sur deux objectifs majeurs, après de minutieuses recherches et parfois de douloureuses coupures: la conversion des croyants non-pratiquants par les chemins de la charité fraternelle et de l'entraide, dans une vision de foi en éveil ou en cheminement; la conversion des pratiquants religieux et pratiquants caritatifs, à la célébration de la foi en communauté. Au cours de la phase de transition, en attendant que des laïcs disponibles et des religieux soient vraiment consacrés aux plus démunis, pour leur apporter la chaleur d'une présence ou la valeur d'un service, certains se sont sentis délaissés, parmi lesquels un certain nombre — il faudrait bien vérifier chaque cas pour élaguer le caprice ou la psychose — l'ont été vraiment.

Le recensement, favorisé par le déménagement imminent, visait l'éveil des croyants somnolents en même temps que l'engagement graduel au service des autres et le regroupement par équipes de quartiers ou de secteurs, des croyants éveillés, désireux de traduire en action et de faire partager la charité qui les meut.

Le second objectif, la célébration de la foi en communauté, mobilisait le reste de nos énergies. C'est à ce plan surtout, en semaine

⁸ c.fr. Le Recensement '73, pour information.

comme le dimanche, que l'apport des extra-paroissiaux était prédominant.

Ces dernières remarques trop brèves permettront peut-être au lecteur de comprendre pourquoi notre communauté nous apparaissait comme un tout cohérent que nous ne voulions pas voir dissoudre de crainte qu'elle ne perde son souffle et ses dynamismes créateurs.

IV — En guise de Conclusion provisoire, des interrogations...

Le lecteur attentif aura sans doute perçu de prime abord le fort accent interrogatif du texte qu'il vient de parcourir; l'examen critique des aménagements de Saint-Jacques que nous avons tenté, revêt, en effet, la forme et emprunte le langage d'un "questionnement" qui s'adresse au "sens organisationnel de notre église", tel que défini et expliqué plus haut¹⁰.

La question fondamentale qui transparait en filigrane dans l'ensemble de l'article peut se formuler dans les termes suivants:

Nos politiques pastorales sont-elles établies à partir des dynamismes de la vie théologique ou à partir de la géographie et du droit qui les encadrent?

La première alternative, reconnue sans doute comme prioritaire en principe par tous les agents pastoraux, ne nous paraît pas avoir fait l'objet d'un examen suffisamment attentif, de la part des services diocésains, dans l'étude prospective d'un nouveau St-Jacques; les erreurs d'aiguillage qui pourraient résulter de cette lacune ne sauraient être corrigées par un souci administratif plus accentué, lequel se situe à un autre plan.

Les autres questions, surgies tout au long de l'analyse, peuvent se greffer à cette question centrale; nous en avons formulé quelques-unes dans le but de circonscrire le champ de la recherche et d'en illustrer les diverses facettes: elles sont groupées autour de trois pôles qui correspondent aux trois parties du texte:

¹⁰ pages 643-644.

A — LES FAITS

- 1 — Le nouveau Saint-Jacques a-t-il été conçu comme lieu de pratique religieuse ou lieu et agent d'évangélisation?
- 2 — La solution retenue pour Saint-Jacques va-t-elle dans le sens des aspirations et attentes de sa communauté, ou dans le sens de la préservation de l'ordre qui lui a jadis assuré sa cohérence?
- 3 — Il était possible, souhaitable et rentable d'engager la Communauté Chrétienne de Saint-Jacques sur les voies de son ré-aménagement; pourquoi ne l'a-t-on pas fait? Pourrait-elle se sentir frustrée? N'avons-nous pas manqué une occasion unique de la faire progresser en "conscience communautaire"?
- 4 — Quels peuvent être les sentiments du millier de frères adoptifs qui s'étaient joints à la Communauté Chrétienne de Saint-Jacques, maintenant qu'on les a invités à se retirer?
- 5 — Les prêtres sacralisés, présents à l'autel mais absents du monde, dans une Eglise cultuelle et sacramentaire, pouvaient être interchangeables; le seraient-ils encore, dans une "Eglise en état de mission"?
- 6 — Des vicaires coopérateurs qui œuvrent depuis 6 et 7 ans à l'intérieur d'une communauté dont ils perçoivent les vibrations, ont-ils raison de déplorer qu'on les ignore totalement, au moment des décisions qui les concernent et la concernent?

B — LES STRUCTURES

- 7 — Si "l'évangélisation de cléricale (qu'elle était) doit devenir communautaire", quels mécanismes de consultation et de participation faudra-t-il mettre en place pour que les communautés deviennent partie prenante active aux orientations et engagements ecclésiaux?
- 8 — Face à un défi de ré-aménagement pastoral, d'où tirons-nous nos critères d'évaluation d'un territoire: De la "géographie canonique" ou de la géographie "socio-ecclésiale"?
- 9 — Comment expliquer que les zones et les régions pastorales créées précisément pour servir de relai pastoral aient été totalement absentes de l'opération "ré-aménagement" proposée à Saint-Jacques?
- 10 — Si on excepte l'Evêque, à la fois pasteur, juge et administrateur au sommet, de quels moyens de recours disposent les pasteurs d'une communauté locale, partagés entre leur fidélité à cette communauté et leur fidélité au pouvoir hiérarchique dont se réclame un administrateur d'office?
- 11 — L'Office de pastorale paroissiale nous est apparu comme un office de planification ecclésiale. Faudrait-il remettre en chantier la définition de son rôle et de ses fonctions?

C — LA PASTORALE

- 12 — Faudrait-il prévoir, pour le personnel diocésain de cadres, des bains d'immersion continue et des tâches régulières enracinantes dans les Communautés Chrétiennes?
- 13 — S'il faut faire des choix, dans une zone de faible pratique religieuse, à laquelle des trois catégories suivantes d'interpellateurs — croyants, pratiquants, célébrants — répondre d'abord? Comment motiver nos priorités?
- 14 — Par quels moyens d'organisation et d'expression pourrait s'affirmer le pouvoir moral et pastoral présent à l'état diffus dans les Communautés Chrétiennes, pour faire contre-poids à un pouvoir administratif tenté de court-circuiter le pouvoir pastoral de l'Evêque?
- 15 — Jésus-Christ, "obéissant jusqu'à la mort..." a affiché une compromettante liberté devant les pouvoirs et les institutions les plus sacrées. A quand cette liberté chez nous pour rendre à l'obéissance sa vérité?

Au terme de ce long périple à travers les défis de notre Eglise, face aux nombreuses questions soulevées au passage et massées à la fin, nous saisissons mieux la portée de cette affirmation: "L'Eglise, — (peuple de Dieu en marche) — est constamment appelée à se convertir, et puisqu'elle est institution, cette exigence de conversion l'amène aussi à se soumettre à un examen critique de ses structures, ses aménagements, ses lois¹." L'immensité et la continuité de la tâche réclament et provoquent l'engagement de tous les chrétiens.

Cette rétrospective visait, entre autres buts, à montrer les multiples implications pastorales d'un seul cas d'espèce; c'est pourquoi nous avons jugé valable de rendre publique l'analyse de situation qu'elle décrit et les projets qu'elle propose, sans accorder, pour autant, "tout crédit à nos seules intuitions". "Qui d'entre nous pourrait proclamer qu'il possède la seule formule valable pour notre Eglise⁶". Cette question de M^{gr} Grégoire vaut pour les divers paliers hiérarchiques, comme pour les agents locaux de pastorale; elle n'est pas, que nous sachions une invitation à nous repentir d'avoir fait connaître "notre formule".

"Dans cet effort commun de clarification au plan de la pensée comme de l'agir, nous avons besoin de nous faire confiance les uns aux autres⁶". D'accord! Mais confiance n'est pas "entente au prix de toute concession, selon une vision plus idyllique qu'évangélique de la paix. Les divergences de vue comportent certainement leur profit⁶". Cer-

taine forme de confiance et d'obéissance fait injure à l'autorité hiérarchique, présumée incapable de compréhension, opposée à toute forme de contestation et fermée à toute participation des agents pastoraux locaux et des communautés qu'ils animent. Elle ne va pas dans le sens d'une souhaitable démystification des corrélatifs autorité — soumission, dans le mouvement socialisant accéléré de l'histoire présente.

"Confiance les uns aux autres". Nous insistons sur la réciprocité. La confiance appelle la confiance. Nous avons le sentiment d'avoir donné plus que nous n'avons reçu, à ce plan.

Le Nouveau Saint-Jacques que nous avons conçu a avorté. Un autre prendra corps de toute façon. La "Mère-Eglise" n'est pas au terme de sa fécondité dans l'Esprit. Cette ferme conviction ne saurait dispenser quiconque de sa pleine participation; c'est une excuse trop facile à l'inaction que cet acte de foi en l'Esprit, qui recouvre nos coupables abstentions d'un voile de sereine sécurité. Ceux qui savent ce que coûtent de travail patient des études de conjoncture, et de risques, la publication d'un texte engagé, croiront sans peine que nous aurions volontiers opté pour "l'obéissance muette dans l'Esprit". Les vertus satellites de la force peuvent être mieux indiquées, si d'aventure des pasteurs estiment leurs ouailles menacées, fût-ce par d'autres pasteurs: "N'est-ce pas un signe des temps que les croyants d'aujourd'hui découvrent en Jésus, non seulement un obéissant mais aussi un être profondément libre devant les pouvoirs et les institutions les plus sacrées¹"? Dieu veuille que nous soyons du nombre de ces croyants*.

* Cet article a été élaboré et bâti en collaboration avec les abbés Jean-Guy Dansereau et Bernard Pepin.

Table des auteurs

A.E.Q. comité	Prêtres dans l'engagement politique	151
Asselin, Jean-Paul	Un socialisme à la québécoise	72
Bélanger, Mgr G.	Le chemin quotidien de la solidarité pour un évêque	145
Bichai, F. Jean	Les conflits conjugaux	273
Bouchard, J. G.	L'avortement d'un nouveau St-Jacques	625
Bouchard, Michel	Occupation des Services sociaux St-Henri	589
Boudreault, René	De la pauvreté à la justice	110
Bouillé, Guy	La fermeture de l'église Ste-Cunégonde	599
Boulanger, Guy	Sortir de l'Eglise pour y entrer	573
Boyer, Michel	Le type de prêtre que je veux être	507
Caron, Marcel	Au Mont Wright, un ouvrier a dit la messe	427
Charland, P.-E.	Un diagnostic de la société canadienne	85
Comte, Reina	Les femmes vivantes du monde ouvrier	19
Consultation	Situations d'inégalité	397
Coutu, Hubert	La J.O.C., instrument de lutte aux inégalités sociales	415
" "	Réflexions sur "l'affaire Gadbois"	181
C.P.M.O.	Notre stage en pastorale ouvrière 1972-73	191
" "	Les mercredis du C.P.M.O.	252
" "	L'univers de la St-Vincent de Paul	331
" "	Nouvelles brèves	448
" "	Un colloque sur la vie de l'Eglise en monde ouvrier?	515
David, Gilles	La pastorale scolaire au Secondaire	223
Deslandes, Alain	La solidarité vécue	579
		655

Dussault, Christiane	Recherche-action pour intégrer l'école au milieu	220
Evêques du Brésil	Lettre pastorale	557
Evêques canadiens	Les inégalités sociales: message Fête du travail	407
Fisette, Claire	Ma vie en Action catholique	45
" "	Comment nous avons vécu la solidarité	261
Fontaine, Marthe	Pour concrétiser un esprit évangélique	351
Forcier, O. et J.-G.	De la liturgie à l'engagement social	436
Fortier, J.-L.	Les marginaux du mariage	287
Gadbois, André	Pourquoi je reste	187
Gadbois, André	Mon renvoi de la paroisse St-Jean-Baptiste	616
Garigue, Phil.	La réforme de la santé au Québec: implications sociales	459
Geoffroy, Renée	Les grèves: ce qu'en pensent les femmes qui les ont vécues	25
Giroux, Michel	Evolution sociale et institutions d'entraide	377
Gourd, David	Les jeunes d'âge scolaire du monde ouvrier	211
Goyer, Thérèse	Des parents collaborent avec leur école	325
Grand'Maison, J.	Les petits salariés, un monde peu connu	165
Groupe de travail	Les interrogations que pose la St-Vincent de Paul	337
Guilbault, J.-B.	Une expérience de counselling familial	283
Héту, Jeanine	La participation des parents est une illusion	235
Interview	La théologie des colonels au Chili	569
Isambert, F.-A.	Echos du XIX ^e siècle (christianisme et classe ouvrière)	373
Jauvin, Pierre	Syndicalisme, coopératisme et socialisme	120
Julien, Claude	Huit ans d'histoire d'Eglise à la Pointe St-Charles	626
Lafleur, Guy	Une Opération-Renouveau qui ne renouvelle rien	245
Lamothe, Jeanne	Les valeurs humaines en danger	259
Lamoureux, C.	Le chômage et ses conséquences	581
Lanoue, Odile	A celles qui doivent trimer dur	60

Laplanche, Thérèse	Regroupement des dames séparées ou divorcées	293
Lebeau, J.-Marc	Socialisme de porte à porte: un sondage	75
" "	Sept jours avec les ouvriers japonais	443
Lebel, Gaetan	Solidarité-Vietnam: l'expérience d'un jeûne	386
Lefebvre, Claude	C'est bientôt qu'on va se brancher (C.P.M.O.)	123
Lepage, Berthe	Le socialisme, c'est la liberté	260
" "	La charité de l'avenir	450
Lévesque, Régine	L'aide familiale, femme et travailleuse	33
Lortie, Lorenzo	L'Ecole au service de la classe ouvrière	203
Luneau, Auguste	Planification familiale: nouvelles valeurs...	301
" "	Planification familiale: perspectives théologiques..	313
Maurice, Rita	Présence des femmes dans le monde ouvrier	3
" "	Le bénévolat	451
Masses ouvrières	Conscience de classe et charité	138
Ménard, Céline	L'action pastorale missionnaire d'une polyvalente...	240
M.T.C.	Homme nouveau, société nouvelle	79
Nyerere, Julius	Le développement signifie rébellion	419
Office de Dév. Soc.	L'Eglise et les œuvres de charité	367
O'Neill, Louis	Le socialisme, c'est quoi?	69
Paquette, Rita	Ce qu'une femme peut apporter au prêtre	47
Parent, Rémi	Ruptures et continuité	586
" "	Le sens de la vie ecclésiale	609
" "	Deux manières de vivre l'Eglise	621
Pelletier, P.-E.	Un projet d'entraide conjugale	267
Petites Sœurs de l'Assomption	Des signes de salut dans le monde ouvrier	53
Petites Sœurs de Jésus	Un levain d'espérance	58
Pettigrew, Vic.	Marcel m'a fait découvrir la solidarité	387
Païement, Guy	Pour une liberté libérée	115

Prêtres et Laïcs	Un nouvel espoir pour le monde ouvrier	2
" "	Le socialisme, un épouvantail	66
" "	De qui suis-je solidaire?	130
" "	L'Ecole et la culture ouvrière	202
" "	Les échecs du mariage	266
" "	Questionner la charité	330
" "	Une nouvelle conscience	394
" "	Un test pour le gouvernement	458
" "	Marxiste et chrétien?	522
Questionnaire	Le socialisme et nous	95
" "	La solidarité vécue	161
" "	Une Ecole pour qui?	231
" "	La charité a-t-elle encore sa place?	359
" "	Les inégalités sont-elles injustes?	423
" "	La santé, un problème politique	487
Régnier, Jérôme	Diverses interprétations de la "grille" marxiste	539
" "	Christianisme et analyse marxiste: le document du Brésil	567
J.R. et Y.V.	Réponse aux questions sur le marxisme	554
Revision de vie	Comment ma foi motive mon engagement	501
Riel, Marie-Rose	La femme de l'ouvrier	41
Riopel, Georges	Job et les chômeurs	175
Rochon, Maurice	Réponse d'un jeune travailleur à un prêtre qui cherche	255
Roy, Raymond	Une volonté de regroupement à Victoriaville	363
Table ronde	Ce que nous apportons à notre milieu	37
" "	La solidarité dans le monde ouvrier	131
" "	Comment j'ai rencontré le marxisme au Québec: les questions qu'il me pose	523
Vaillancourt, Yves	Aller aux véritables causes	403
" "	Le marxisme comme instrument d'analyse et d'action	533
Valois, Jocelyne	L'animation sociale: objectifs et stratégies	103
Wagner, Serge	L'expérience du Carrefour d'Education Populaire	216

Table analytique

DOSSIERS

La femme dans la vie ouvrière	2-60
La socialisation et le socialisme	66-122
De qui suis-je solidaire?	130-181
Rendre l'Ecole au monde ouvrier	202-251
Devant les échecs du mariage	266-324
Questionnement de la charité chrétienne	330-385
Pour vaincre les inégalités sociales	394-442
La santé, une question politique	458-506
Marxiste et chrétien?	522-578
Rupture et continuité dans l'Eglise	586-654

ÉCOLE — ÉDUCATION

L'Ecole et la culture ouvrière	<i>Prêtres et Laïcs</i>	202
L'Ecole au service de la classe ouvrière	<i>Lorenzo Lortie</i>	203
Les jeunes d'âge scolaire du monde ouvrier	<i>David Gourd</i>	211
La pastorale scolaire au Secondaire	<i>Gilles David</i>	223
L'action pastorale missionnaire d'une Polyvalente...	<i>Céline Ménard</i>	240
Une Ecole pour qui?	<i>Questionnaire</i>	231
Recherche-action pour intégrer l'école au milieu	<i>C. Dussault</i>	220
Une Opération-Renouveau qui ne renouvelle rien	<i>Guy Lafleur</i>	245
La participation des parents est une illusion	<i>Jeanine Hétu</i>	235
Des parents collaborent avec leur école	<i>Thérèse Goyer</i>	325
L'expérience du Carrefour d'Education Populaire	<i>Serge Wagner</i>	216
		659

ÉGLISE (voir: Prêtres)

De la liturgie à l'engagement social	<i>O. et J. G. Forcier</i>	436
Comment ma foi motive mon engagement	<i>Revision de vie</i>	501
Un colloque sur la vie de l'Eglise en monde ouvrier?	<i>C.P.M.O.</i>	515
Sortir de l'Eglise pour y entrer	<i>Guy Boulanger</i>	573
La théologie des colonels au Chili	<i>Interview</i>	569
Pour une liberté libérée	<i>G. Paiement</i>	115
Rupture et continuité	<i>Rémi Parent</i>	586
Le chrétien et les conflits	<i>Groupe de travail</i>	596
La fermeture de l'église Ste-Cunégonde	<i>Guy Bouillé</i>	599
Le sens de la vie ecclésiale	<i>Rémi Parent</i>	609
Huit ans d'histoire d'Eglise à la Pointe St-Charles	<i>Claude Julien</i>	626
L'avortement d'un nouveau St-Jacques	<i>J.-G. Bouchard</i>	625

FEMME

Un nouvel espoir pour le monde ouvrier	<i>Prêtres et Laïcs</i>	2
Présence des femmes dans le monde ouvrier	<i>Rita Maurice</i>	3
Les femmes vivantes du monde ouvrier	<i>Reina Comte</i>	19
L'aide familiale, femme et travailleuse	<i>R. Lévesque</i>	33
Ce que nous apportons à notre milieu	<i>Table ronde</i>	37
La femme de l'ouvrier	<i>M.-R. Riel</i>	41
Ma vie en Action catholique	<i>Claire Fisette</i>	45
A celles qui doivent trimer dur	<i>Odile Lanoue</i>	60

JUSTICE

Un diagnostic de la société canadienne: les messages de la fête du travail	<i>P.-E. Charland</i>	85
Situations d'inégalité	<i>Consultation</i>	397
Les inégalités sociales: message de la fête du travail	<i>Evêques canadiens</i>	407
Les inégalités sont-elles injustes?	<i>Questionnaire</i>	423

Une nouvelle conscience	<i>Prêtres et Laïcs</i>	394
Aller aux véritables causes	<i>Y. Vaillancourt</i>	403
La J.O.C., instrument de lutte aux inégalités sociales	<i>Hubert Coutu</i>	415
Lettre pastorale: "J'ai vu la misère..."	<i>Evêques du Brésil</i>	557
Occupation des Services sociaux St-Henri	<i>Michel Bouchard</i>	589

MARIAGE — FAMILLE

Les échecs du mariage	<i>Prêtres et Laïcs</i>	266
Les conflits conjugaux	<i>F. Jean Bichai</i>	273
Un projet d'entraide conjugale	<i>P.-E. Pelletier</i>	267
Une expérience de counselling familial	<i>J.-B. Guilbault</i>	283
Les marginaux du mariage	<i>J.-L. Fortier</i>	287
Regroupement des dames séparées ou divorcées	<i>T. Laplante</i>	293
Planification familiale:	<i>Auguste Luneau</i>	
nouvelles valeurs, nouveaux problèmes		310
perspectives théologiques et pastorales		313

MARXISME

Marxiste et chrétien?	<i>Prêtres et Laïcs</i>	522
Comment j'ai rencontré le marxisme au Québec; questions qu'il me pose	<i>Table ronde</i>	523
Le marxisme comme instrument d'analyse et d'action	<i>Y. Vaillancourt</i>	533
Diverses interprétations de la grille marxiste	<i>Jérôme Régnier</i>	539
Christianisme et analyse marxiste	<i>Jérôme Régnier</i>	567
Réponse aux questions sur le marxisme	<i>J.R. et Y.V.</i>	554

OUVRIERS — TRAVAIL

Les grèves: ce qu'en pensent les femmes qui les ont vécues	<i>Renée Geoffroy</i>	25
Le chômage et ses conséquences	<i>C. Lamoureux</i>	581

Job et les chômeurs	<i>Georges Riopel</i>	175
Les petits salariés, un monde peu connu	<i>J. Grand'Maison</i>	165
Conscience de classe et charité	<i>Masses ouvrières</i>	138
Des signes de salut dans le monde ouvrier	<i>Petites Sœurs de l'Assomption</i>	53
Sept jours avec les ouvriers japonais	<i>J.-M. Lebeau</i>	443
C'est bientôt qu'on va se brancher	<i>C.P.M.O.</i>	123
Les mercredis du C.P.M.O.	<i>C.P.M.O.</i>	252
Nouvelles brèves	<i>C.P.M.O.</i>	448

PAUVRETÉ — DÉVELOPPEMENT

De la pauvreté à la justice	<i>René Boudreault</i>	110
L'univers de la St-Vincent de Paul	<i>C.P.M.O. enquête</i>	331
Les interrogations que pose la St-Vincent de Paul	<i>Groupe de travail</i>	337
Pour concrétiser un esprit évangélique	<i>M. Fontaine</i>	351
Evolution sociale et institutions d'entraide	<i>Michel Giroux</i>	377
Questionner la charité	<i>Prêtres et Laïcs</i>	330
La charité a-t-elle encore sa place?	<i>Questionnaire</i>	359
L'Eglise et les œuvres de charité	<i>Off. de Développement Social (St-Jean)</i>	367
Echos du XIX ^e siècle (œuvres de charité)	<i>F. A. Isambert</i>	373
L'Eglise doit accepter aujourd'hui que le développement signifie rébellion	<i>Julius Nyerere</i>	419
L'animation sociale: objectifs et stratégies	<i>Jocelyne Valois</i>	103
Une volonté de regroupement à Victoriaville	<i>Raymond Roy</i>	363
La charité de l'avenir	<i>B. Lepage</i>	450
Un levain d'espérance	<i>P.S. de Jésus</i>	58
Le bénévolat	<i>Rita Maurice</i>	451

PRÊTRE

Réponse d'un jeune travailleur à un prêtre qui cherche	<i>Maurice Rochon</i>	255
--	-----------------------	-----

Ce qu'une femme peut apporter au prêtre	<i>Rita Paquette</i>	47
Pourquoi je reste	<i>André Gadbois</i>	187
Réflexions sur "l'affaire Gadbois"	<i>Hubert Coutu</i>	181
Le type de prêtre que je veux être	<i>Michel Boyer</i>	507
Prêtres dans l'engagement politique	<i>Assemblée des évêques du Québec</i>	151
Au Mont Wright, un ouvrier a dit la messe	<i>Marcel Caron</i>	427
Notre stage en pastorale ouvrière, 1972-73	<i>C.P.M.O.</i>	191
Mon renvoi de la paroisse St-Jean-Baptiste	<i>André Gadbois</i>	616
Une société in-contestable	<i>Groupe de travail</i>	619

SANTÉ

La réforme de la santé au Québec: ses implications sociales	<i>Philippe Garigue</i>	459
La santé, un problème politique	<i>Questionnaire</i>	487
Un test pour le gouvernement	<i>Prêtres et Laïcs</i>	458
La Clinique communautaire de Pointe St-Charles: historique	<i>Prêtres et Laïcs</i>	469
Rôle de l'équipe sociale dans une clinique médicale	<i>Interview</i>	475
Médecins en clinique populaire	<i>Interview</i>	481
Les travailleuses communautaires	<i>Interview</i>	491
Quand des citoyens se tiennent debout	<i>C. de négociation</i>	495

SOCIALISME

Le socialisme, un épouvantail	<i>Prêtres et Laïcs</i>	66
Le socialisme, c'est quoi?	<i>Louis O'Neill</i>	69
Le socialisme et nous	<i>Questionnaire</i>	95
Socialisme de porte à porte: un sondage	<i>J.-M. Lebeau</i>	75
Un socialisme à la québécoise	<i>J.-P. Asselin</i>	72
Homme nouveau, société neuve	<i>M.T.C.</i>	79
Syndicalisme, coopératisme et socialisme	<i>Pierre Jauvin</i>	120

Les valeurs humaines en danger	<i>J. Lamothe</i>	259
Le socialisme, c'est la liberté	<i>Berthe Lepage</i>	260

SOLIDARITÉ

De qui suis-je solidaire	<i>Prêtres et Laïcs</i>	130
Le solidarité vécue	<i>Questionnaire</i>	161
La solidarité dans le monde ouvrier	<i>Table ronde</i>	131
Comment nous avons été solidaires	<i>Claire Fisette</i>	261
Marcel m'a fait découvrir la solidarité	<i>V. Pettigrew</i>	387
La solidarité vécue	<i>A. Deslandes</i>	579
Le chemin quotidien de la solidarité pour un évêque	<i>Mgr G. Bélanger</i>	145
Solidarité-Vietnam: l'expérience d'un jeûne	<i>Gaetan Lebel</i>	386

Je désire m'abonner à

Dossiers de Vie Ouvrière

(autrefois Prêtres et Laïcs)

pour un an, \$5.00 ☐

pour deux ans, \$9.00 ☐

Nom:

Adresse:

.....

Ci-inclus, le montant de:

Retourner à: Prêtres et Laïcs, 1201 Visitation, Montréal 133

**B
E
R
N
A
R
D
I
N**

MAURICE	BERNARDIN
JEAN-LOUIS	BERNARDIN
PIERRE	BERNARDIN
RAYMOND	BERNARDIN
RENÉ	COUILLARD
CLAUDE	AUDREN



**I
N
S
U
R
A
N
C
E**

FRÈRES INC. ASSURANCES •

8000 ST. DENIS MONTREAL 327 — TEL.: 384-9200

DUSTBANE

MAISON CANADIENNE

Produits et matériaux
d'entretien des édifices

2560 Dalton
Parc Colbert
Ste. Foy
QUEBEC 12, Qué.
Tél.: 651-9830

2068, 55^e Avenue
DORVAL, Qué.
Tél.: 631-4526

Service moderne d'entretien
des immeubles
Contrats à forfait

4240, Côte de Liesse
MONTREAL 306, Qué.
Tél.: 735-4161

2556 Dalton
Parc Colbert
Ste. Foy
QUEBEC 12, Qué.
Tél.: 651-9515

Pour un second souffle

Il est temps que l'institution se laisse instruire par les "témoins en liberté".

Peut-être apprendra-t-elle avec eux comment réaménager le magistère et le baptistère, le sacerdoce et la communauté d'une façon plus évangélique et plus féconde.

Le second souffle appartient aux témoins, après l'es-soufflement des prédicateurs.

J. Grand'Maison

